

# LE MARAIS DE BOUIN

*- Les paysages d'un territoire à l'interface entre humain et littoral -*

BOURGERET Titouan

ENSAP  
BORDEAUX

*Mémoire 100 ans*

2021-2022

# Remerciements

*Je voudrais tout d'abord remercier mon professeur référent pour ce mémoire, Cyrille Marlin, pour son écoute et son suivi sur l'avancée du travail réalisé.*

*Merci également à mes amis et camarades de classe pour leur soutien, nos discussions et nos échanges qui ont alimenté cet écrit tout au long de ce semestre.*

*Je remercie enfin mes parents, pour leur relecture et leurs conseils ainsi que mes grands-parents pour nous avoir fait découvrir ce territoire pendant toutes ces années.*

# Sommaire

Remerciements	3
Introduction	8

## LES PAYSAGES DU MARAIS DE BOUIN

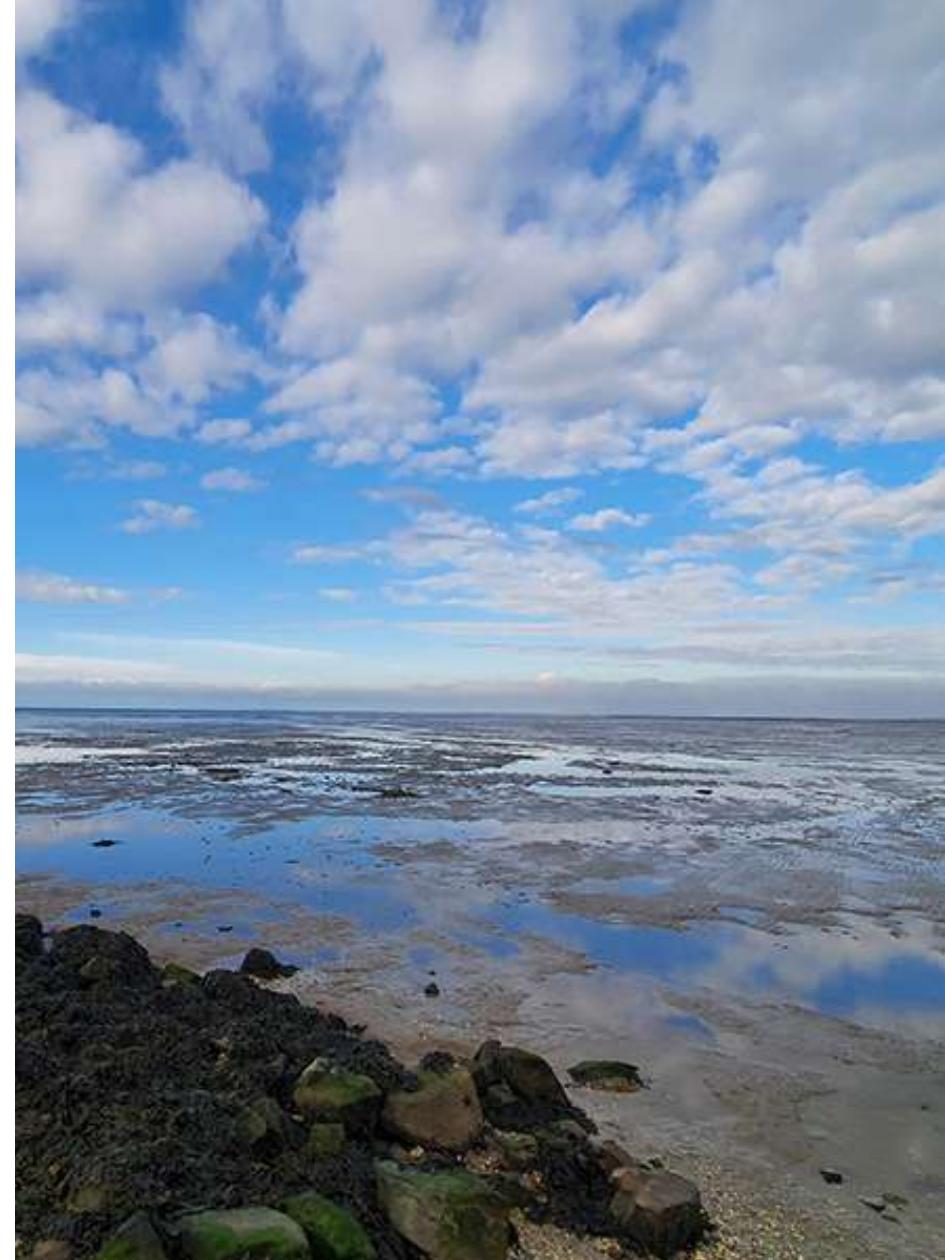
ORGANISATION DES PAYSAGES / DÉLIMITATION DU TERRITOIRE	14
<b>A. DES MARAIS AUX GRADIANTS DE SALINITÉ DIFFÉRENTS</b>	
A.1 Les marais salants	16
A.2 Les marais salés	20
A.3 Les marais doux	22
<b>B. ÉLÉMENTS STRUCTURANTS DU MARAIS DE BOUIN</b>	
B.1 Un réseau hydrographique complexe	24
B.2 Un littoral dédié à l'aquaculture et à la pêche	
B.2.1 Les polders agricoles et aquacoles	26
B.2.2 Les paysages portuaires	28
B.2.3 La zone d'estran	30
B.3 Les paysages bâtis structurant les marais	32
B.4 Cordon dunaire des pays de Monts	34
B.5 Les bocages ouverts, délimitant les marais	36
<b>C. UN TERRITOIRE AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET ÉCOLOGIQUES FORTS</b>	
C.1 Des paysages sous la pression de la montée des eaux	38
C.2 Une faune et une flore d'une grande richesse	40

## CONSTITUTION HISTORIQUE DES PAYSAGES DU MARÔ

<b>A. DE LA FORMATION DES MARAIS MARITIMES À LEUR EXPLOITATION</b>	44
A.1 Formation de la baie et des marais maritimes	44
A.2 Réalisation des salines à partir du xie siècle	
A.2.1 L'origine des marais salants	45
A.2.2 L'or blanc	46
A.2.3 Un immense ouvrage qui se lit à travers les paysages actuels	47
A.3 Du XIIIe au XVIIIe, l'envasement du Dain, marque un tournant dans l'activité salicole	48
<b>B. DES POLDÉRISATIONS SUCCESSIVES À PARTIR DU XVIIIe</b>	
B.1 Une première poldérisation agricole	52
B.2 Suivie d'une poldérisation aquacole	53
B.3 Un changement d'activités sur le territoire	56
<b>C. UNE VIE ENTRE ADAPTATION ET PROTECTION DANS LES MARAIS</b>	
C.1 Paysages traditionnels et culturels des maraîchins	58
C.1.1 L'habitat traditionnel	58
C.1.2 Des conditions de vie difficiles dans les marais	60
C.1.3 La chasse et la pêche dans le quotidien des maraîchins	61
C.2 La montée des eaux au fil des siècles	62
<b>D. UNE SUREXPLOITATION DU MARAIS MENANT À SA SAUVEGARDE</b>	
D.1 Les impacts écologiques de l'exploitation du marais	65
D.2 Le développement du tourisme dans les marais	66
D.3 Les mesures de protection	68

## SCÉNARIOS POUR L'AVENIR DU MARAIS DE BOUIN

<b>A. SYNTHÈSE DES ENJEUX DU MARAIS DE BOUIN</b>	74
<b>B. LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE À TRAVERS LA PRÉSERVATION DE L'IDENTITÉ DE SES PAYSAGES ET DE SES ACTIVITÉS</b>	76
B.1 Préserver la qualité des cours d'eau	
B.2 Maintenir la diversité des paysages	
B.3 La maîtrise du développement urbain	
<b>C. LES PRÉMICES D'UN TOURISME VERT, S'APPUYANT SUR LA RICHESSE DES PAYSAGES ET DE LA BIODIVERSITÉ</b>	80
C.1 Lier la véloodyssée et l'observation des oiseaux	
C.2 Poursuite de l'attractivité du territoire sur les activités nautiques et littorales à travers les saisons	
C.3 Une offre d'hébergement s'adaptant au tourisme vert	
<b>D. LES CONSÉQUENCES DE LA MONTÉE DES EAUX</b>	84
D.1 Les mesures pour la prévention et la protection face aux inondations	
D.2 Les changements à opérer influant les paysages	
<b>Conclusion</b>	90
<b>Bibliographie</b>	91



# Introduction

## LES OBJECTIFS DU MÉMOIRE 100 ANS DE PAYSAGES

Le mémoire « 100 ans de paysage » est un travail de recherche et d'étude concernant un territoire choisi. La réalisation de ce mémoire utilise plusieurs approches liées au métier de paysagiste. Une approche d'investigation par l'arpentage, la prise de notes, la prise de photographies, la réalisation de croquis, de dessins et de documents graphiques. Mais aussi une approche temporelle, qui fait la spécificité de cet écrit.

Elle rend possible la compréhension du territoire à travers plusieurs temporalités, qui permettent de traduire et de saisir les dynamiques du paysage. Ces dynamiques permettent ainsi d'élaborer des scénarios prospectifs concernant l'avenir des paysages du territoire.

## LE MARAIS DE BOUIN

Pour ma part, nous traiterons dans ce mémoire du marais breton-vendéen et plus précisément du marais de Bouin, qui est l'un de ses composants. Le nouveau regard que donne le biais du paysage permettra une nouvelle approche d'un territoire qui m'est précieux et envers lequel je n'ai toujours eu qu'une approche primaire et frontale.

## CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

Le marais de Bouin est l'un des trois marais composant le marais breton-vendéen. Il se situe sur le littoral de l'océan Atlantique, dans la région des Pays-de-la-Loire, entre deux de ses départements : la Loire-Atlantique et plus majoritairement la Vendée. Il marque également la limite entre deux anciennes provinces françaises, la Bretagne et le Poitou.

Le marais breton-vendéen, appelé aussi « Marô » est un territoire de 45000 hectares de zones humides bordant la baie de Bourgneuf au nord et le Cordon dunaire de Monts au Sud. Il est délimité par Bourgneuf-en-Rez et par Saint-Gilles-Croix-de-Vie respectivement au nord et au sud. Et à l'est par Machecoul, Beauvoir-sur-mer et Challans.

*Situation du marais Breton-Vendéen en France*



- Marais Breton-Vendéen
- Département de la Vendée
- Département de la Loire-Atlantique





Marqué par un réseau d'étiérs important, de prairies humides et de polders, il présente un gradient de salinité évoluant entre marais doux, marais salés et marais salants, avec des structures paysagères sensiblement différentes. Il se caractérise également de part une présence importante de vase que l'on appelle le bri.

L'ensemble du marais breton-vendéen se situe en dessous du niveau des marées de vives eaux. Les principaux bourgs sont donc situés en frange de marais sur des points plus hauts que le reste du territoire.

### LES TROIS MARAIS DU MARAIS BRETON VENDÉEN

Le marais breton vendéen est divisé en trois marais possédants chacun des caractéristiques particulières. Tout d'abord le marais de Bouin, situé le plus au nord et faisant l'objet de ce mémoire.

Ensuite, le marais Challandais, situé le plus au sud, qui se caractérise comme un paysage de marais

interrompu par d'anciennes presqu'îles aujourd'hui habitées et boisées. Se présentant comme marqué par la présence de la route Challans-Saint-Jean-de-Monts qui relie les deux pôles urbains majeurs en rupture avec les paysages de marais aux alentours.

Enfin, le marais de Monts, qui se situe au centre du marais breton-vendéen, est un paysage de marais horizontaux, ouverts, quadrillés de canaux et ponctué de carrelets.

Il est peu bâti et structuré par des zones de cultures mixtes céréalières prises sur l'océan, se traduisant par la présence de polders cultivés. Son paysage possède une grande profondeur visuelle se terminant sur le cordon dunaire boisé de la forêt de Monts.

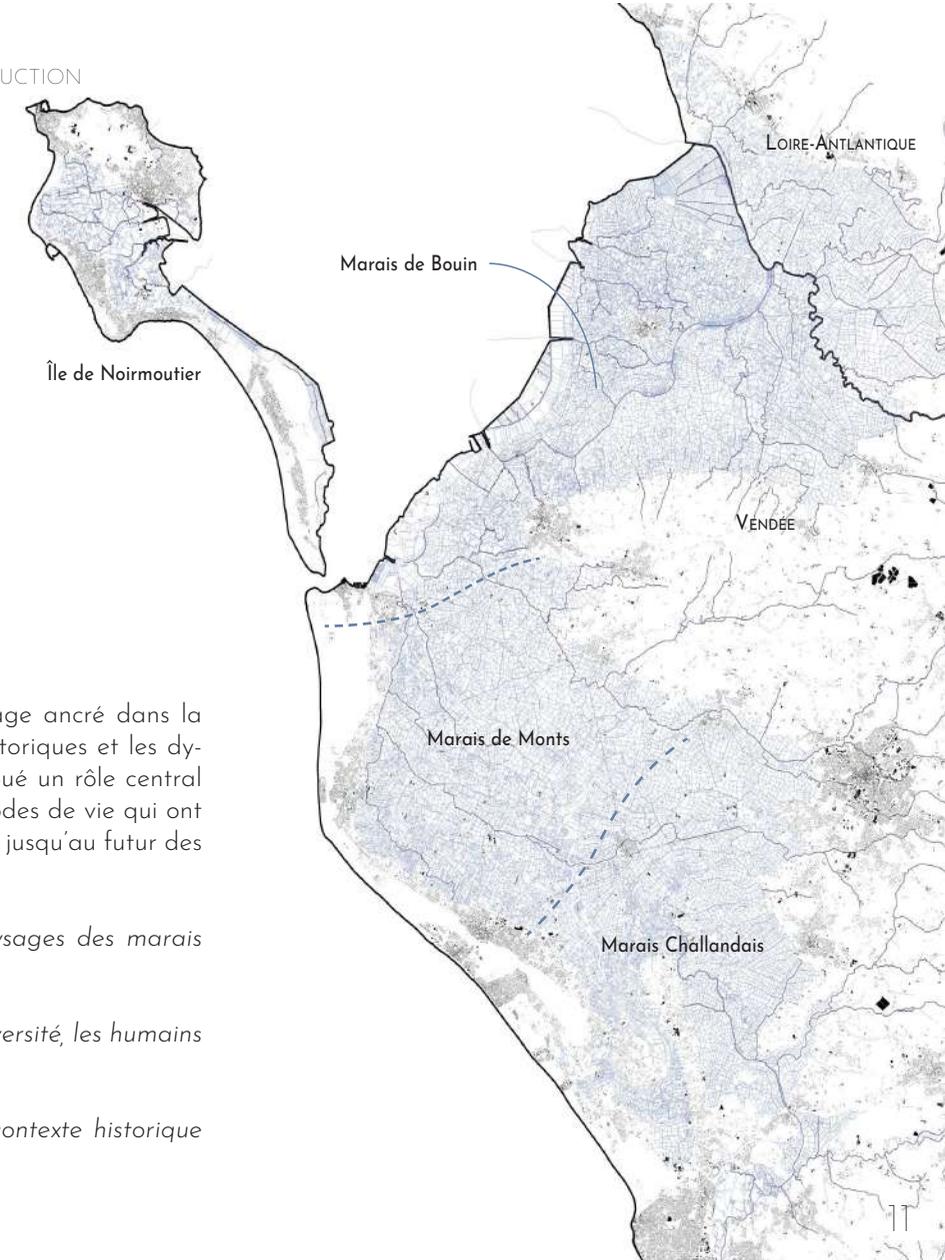
### PROBLÉMATIQUES DU TERRITOIRE

Les paysages du marais de Bouin ont une histoire forte ainsi qu'un héritage ancré dans la lecture du territoire. Nous observerons à travers les différentes périodes historiques et les dynamiques actuelles que la relation entre les êtres humains et le littoral a joué un rôle central dans la constitution des paysages. Cette relation au littoral, ainsi que les modes de vie qui ont émergé de ces conditions, posent certaines questions, depuis leur constitution jusqu'au futur des paysages :

*Comment l'adaptation des êtres humains face au littoral a formé les paysages des marais actuels ?*

*Quelles formes d'interdépendances peut-on déceler entre le littoral, la biodiversité, les humains et leurs activités ?*

*Comment se positionne le territoire face à la montée des eaux, dans ce contexte historique constitutif fort, en lien avec l'emprise du littoral ?*





1

LES PAYSAGES DU MARAIS DE BOUIN

ORGANISATION DES PAYSAGES

**Polders**

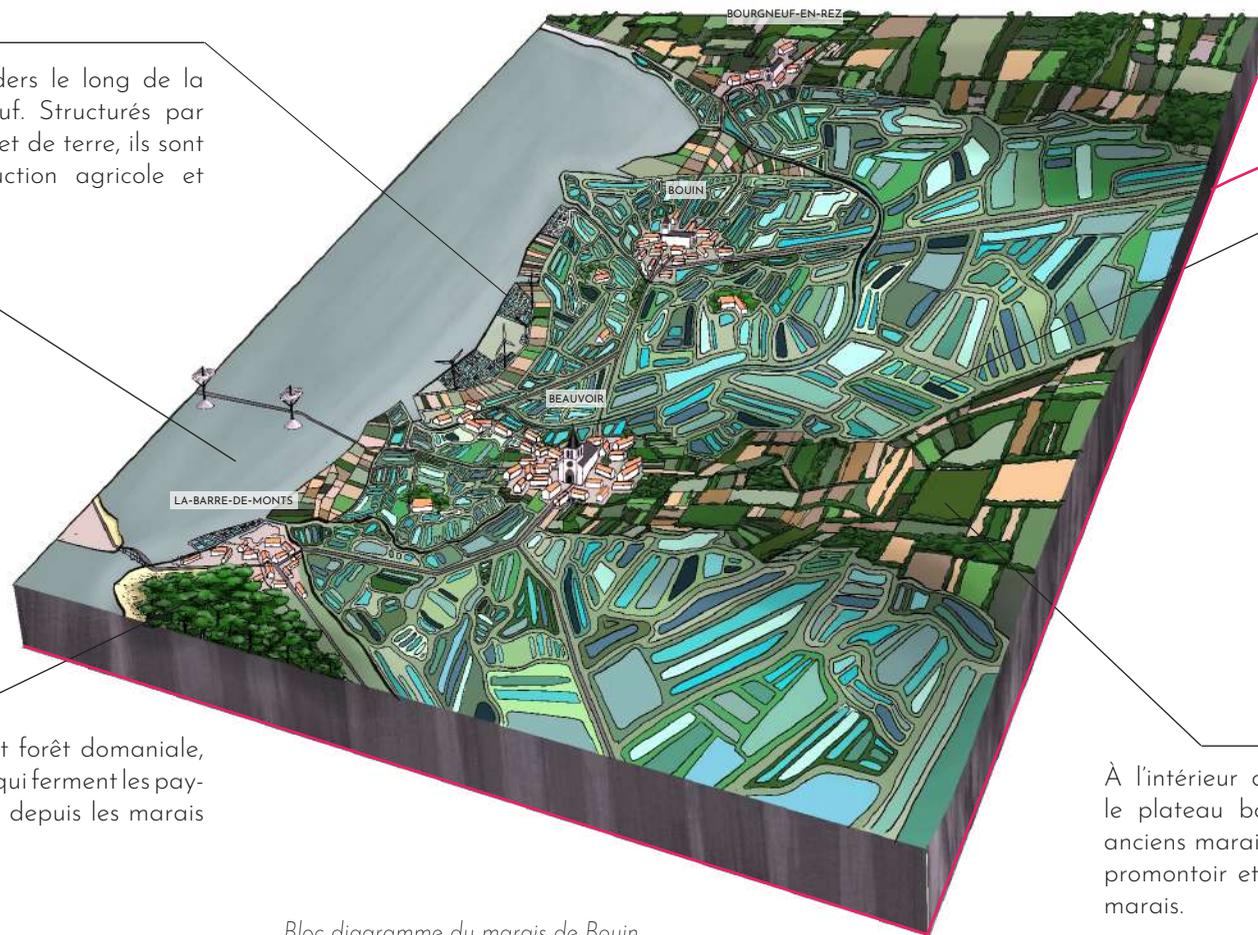
Paysages de polders le long de la baie de Bourgneuf. Structurés par digues de pierres et de terre, ils sont le lieu de production agricole et aquacole.

**Zone d'Estran**

L'estran et ses paysages emblématiques avec le passage du Gois. Lieu de pêche et de marnage.

**Cordon dunaire des pays de Monts**

Cordon dunaire et forêt domaniale, de pins maritimes qui ferment les paysages horizontaux depuis les marais



Bloc diagramme du marais de Bouin

**Marais salants, salé, doux**

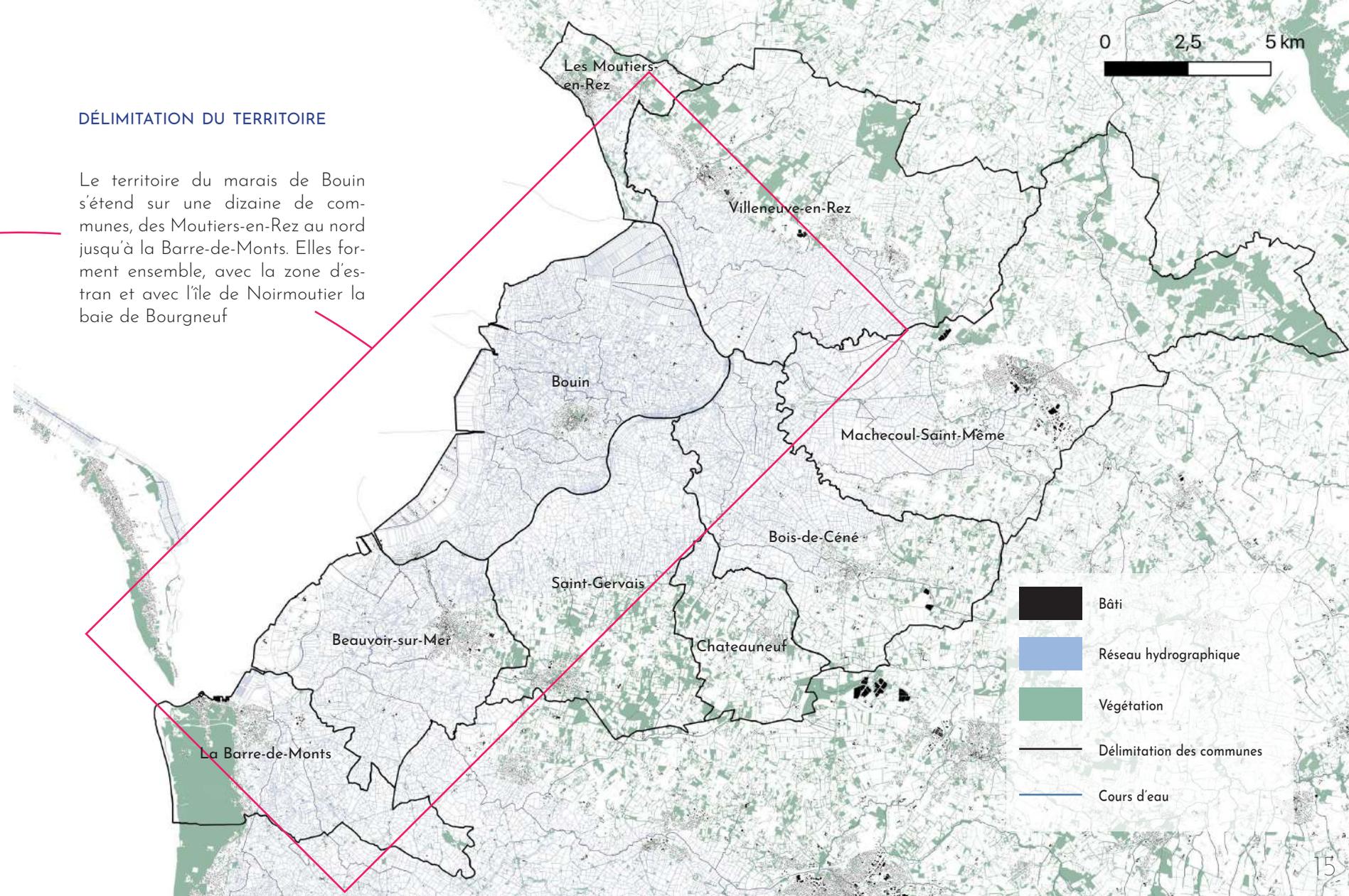
Paysages emblématiques du territoire, le marais de Bouin se caractérise par des marais aux degrés de salinité différents, impactant les structures et les paysages du territoire.

**Plateau bocager**

À l'intérieur des terres se présente le plateau bocager, délimitant les anciens marais maritimes. Il offre un promontoir et une large vue sur les marais.

DÉLIMITATION DU TERRITOIRE

Le territoire du marais de Bouin s'étend sur une dizaine de communes, des Moutiers-en-Rez au nord jusqu'à la Barre-de-Monts. Elles forment ensemble, avec la zone d'estran et avec l'île de Noirmoutier la baie de Bourgneuf

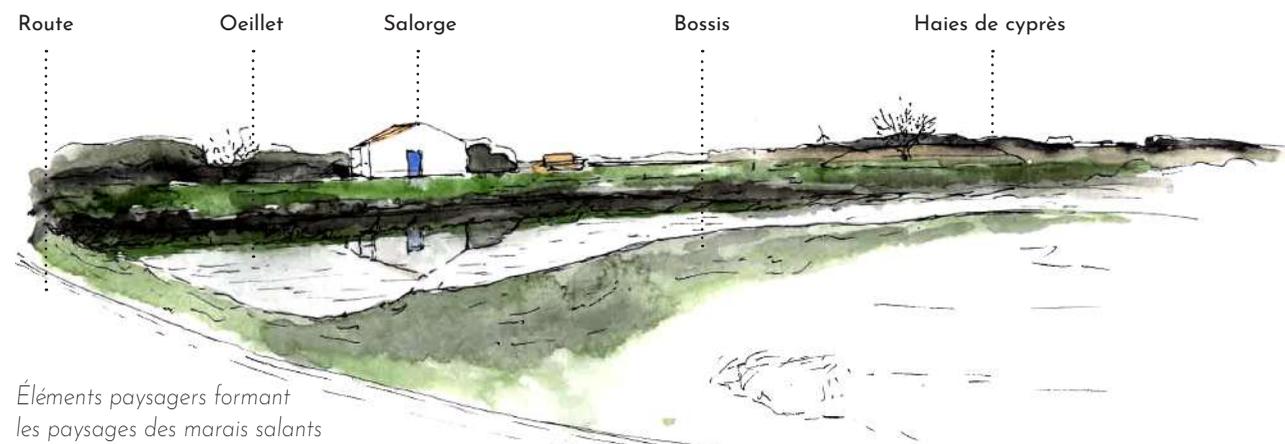


## A. DES MARAIS AUX GRADIANTS DE SALINITÉ DIFFÉRENTS

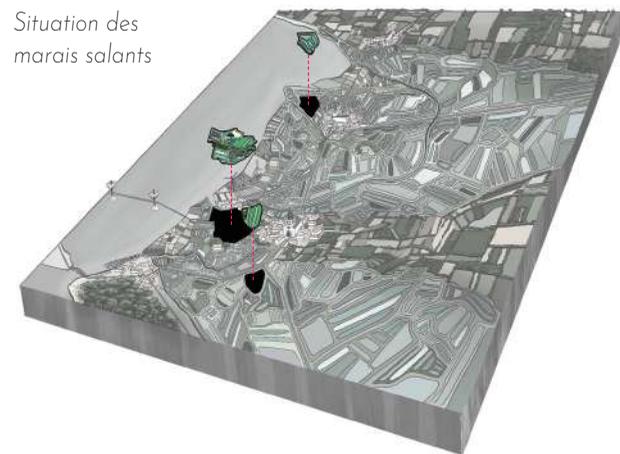
### A.1 Marais salants

Les marais salants les paysages les plus emblématiques du marais de Bouin. Ils apparaissent ponctuellement à travers le territoire, autour de Beauvoir-sur-Mer, Bouin et Bourgneuf-en-Rez. Les paysages des marais salants donnent des paysages de marais maritimes, horizontaux, doux et variés. Ils sont caractérisés par un parcellaire dense et de petite taille. Le parcellaire se structure par des réseaux d'étiers et de fossés qui apparaissent souvent le long des routes. Ces paysages sont marqués par les plans d'eau, appelés œillets, dédiés à la production de sel, dans lesquels les eaux salées sont déversées.

Ce réseau hydrographique très présent à travers les paysages des marais, forme les différentes propriétés et définit la morphologie des parcelles des marais salants. En plus de diriger l'eau dans les œillets, les fossés ont également pour but d'évacuer le trop plein d'eau et de le renvoyer dans les étiers, qui se présentent comme les fossés principaux du marais, et qui jouent un



Éléments paysagers formant les paysages des marais salants



Situation des marais salants

rôle capital en période de crue pour l'évacuation des eaux.

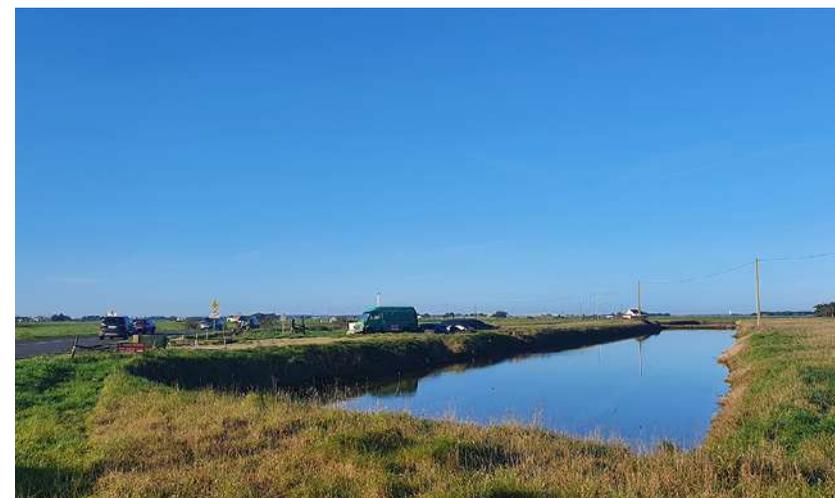
Les buttes de terres qui forment structurellement les œillets, appelés bossis, sont des prés sur lesquels la végétation est laissée libre. Ils donnent ainsi des paysages verdoyants, jouant avec le ciel et les habitations dans le reflet des œillets et des fossés. Ils révèlent des paysages plats à travers lesquels peu d'arbres sont présents. On peut observer cependant de nombreuses haies de Tamaris le long des fossés ou encore de cyprès en pare-vent autour des

habitations dispersées dans le marais. Les marais salants sont ponctués par des constructions dédiées à la production et à la vente de sel, se trouvant le plus souvent près des routes pour y favoriser l'accès. Ces habitations sont réalisées avec des façades blanches et des tuiles orangées, héritières des bourrines, anciennes habitations des maraîchins.

Les canaux et les fossés drainants portent une grande diversité d'espèces végétales et animales. Les espèces végétales sont accompa-

gnées dans les fossés de drainage par une faune essentielle : libellules et batraciens, qui avec les plantes constituent le point de départ d'une chaîne alimentaire complexe comprenant des oiseaux, des reptiles et des mammifères.

C'est en raison de la multiplicité des marais salants ou de ce qui en reste aujourd'hui, par les réseaux de fossés et de canaux autour et à l'intérieur des marais que leurs formes géométriques constituent une véritable mosaïque dans le paysage.



Marais salants de Beauvoir-sur-Mer



Les bourgs bordent les paysages des marais



Mosaïque des marais, photographie aérienne

### A.1.1 Paysages de la saliculture

La mosaïque d'eau et de terre qui façonne les paysages des marais salants est le résultat morphologique de la structure des salines. Celles-ci permettent, par l'action conjuguée du soleil et du vent, d'évaporer l'eau issue de la mer. Au dernier degré de saturation, la cristallisation du sel permet sa récolte. Les bassins de récolte étant plus bas que le niveau de la mer, l'eau s'infiltre par les étiers et est stockée dès le mois de mai dans un premier bassin nommé loire.

C'est le saunier, nom de l'exploitant de la saline qui fait passer l'eau d'un bassin à un autre au travers un dédale de rigoles (tour d'eau) et de pièces d'eau (pèces) où sa circulation est ralentie par des chicanes. Durant son parcours, l'eau se concentre en sel en passant de 30 grammes par litre d'eau à 300 grammes grâce à l'action du vent et du soleil qui réchauffe l'eau et provoque son évaporation, ne laissant ainsi que le sel dans les œillets.

La fine pellicule de cristaux qui reste en suspension à la surface et qui est récoltée en premier lieu est la fleur de sel, qui est constituée de cristaux fins, longuement séchés. Lorsque l'évaporation de l'eau de mer est complètement achevée, c'est le sel gris, ou gros sel qui est amassé à son tour. Le saunier le tire progressivement à l'aide de son grand râteau en bois, appelé ételle. Il est ensuite stocké et séché sur le marais salant. Les petites pyramides de sel que l'on voit sur le bord des bassins sont les mulons, ils s'entassent sur les tables saunantes de forme ronde.

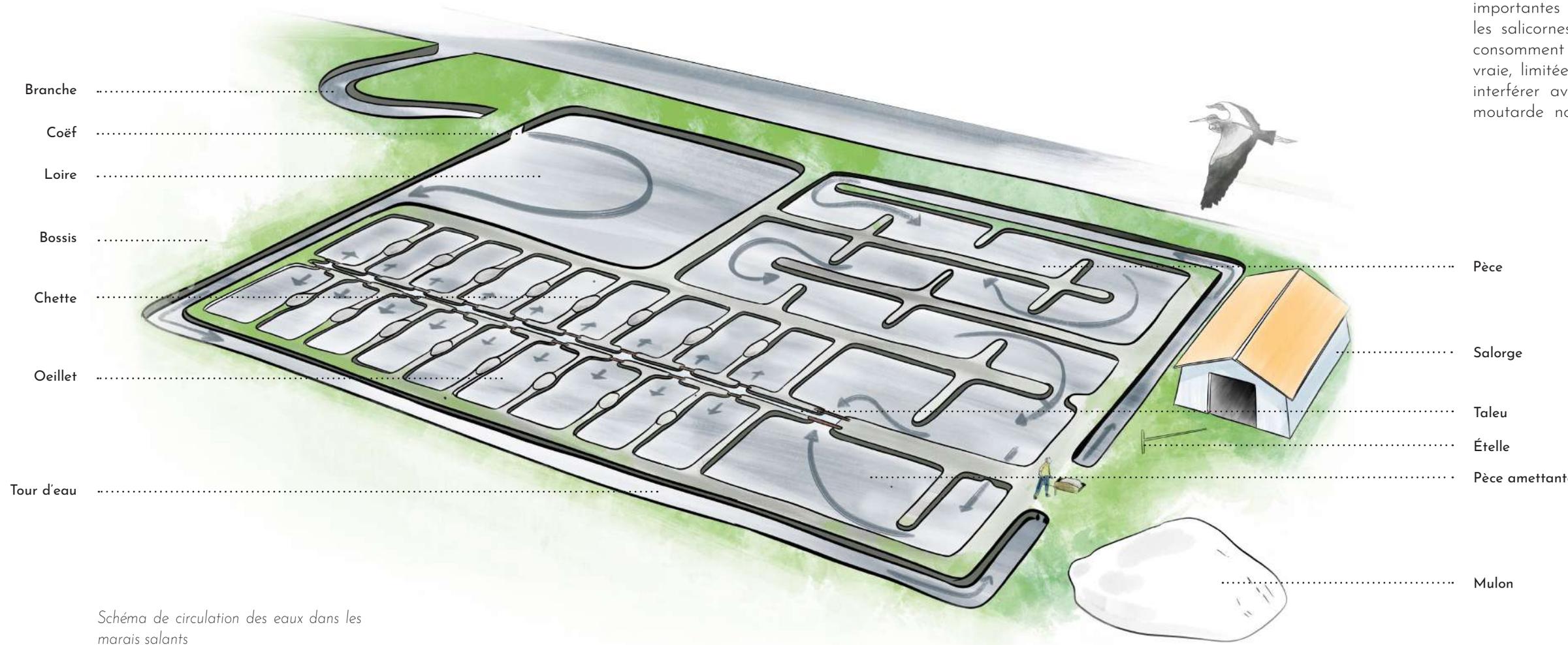
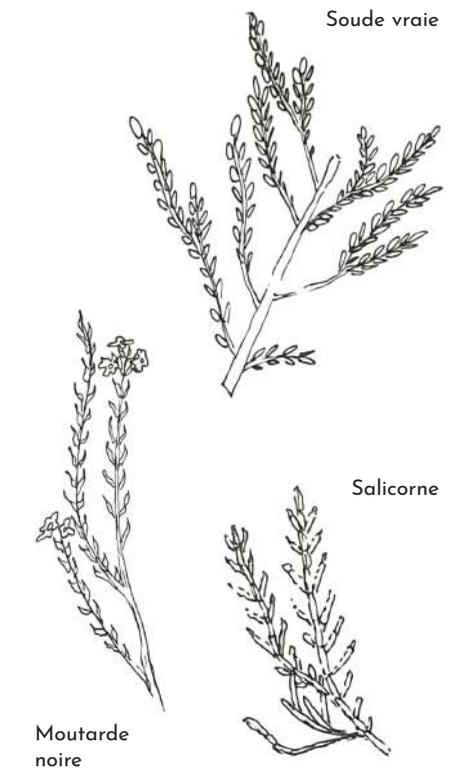


Schéma de circulation des eaux dans les marais salants

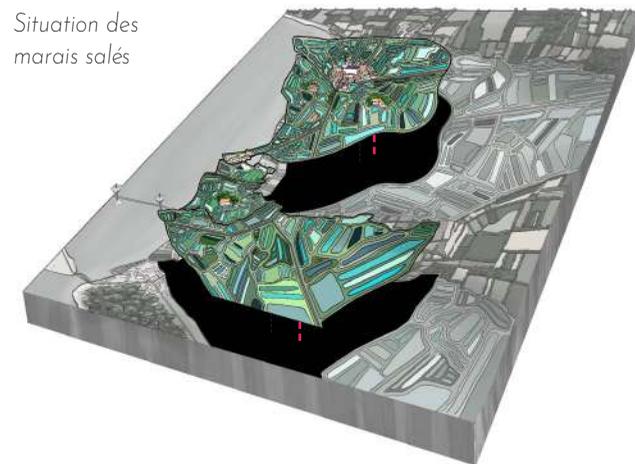
On retrouve à travers les marais salants des plantes importantes formant leurs paysages. Entre autres les salicornes annuelles que les sauniers récoltent et consomment comme légumes ou condiments. La soude vraie, limitée en taille avec les tamaris pour ne pas interférer avec le vent, autour des salines. Enfin la moutarde noire caractéristique des bossis en friche.



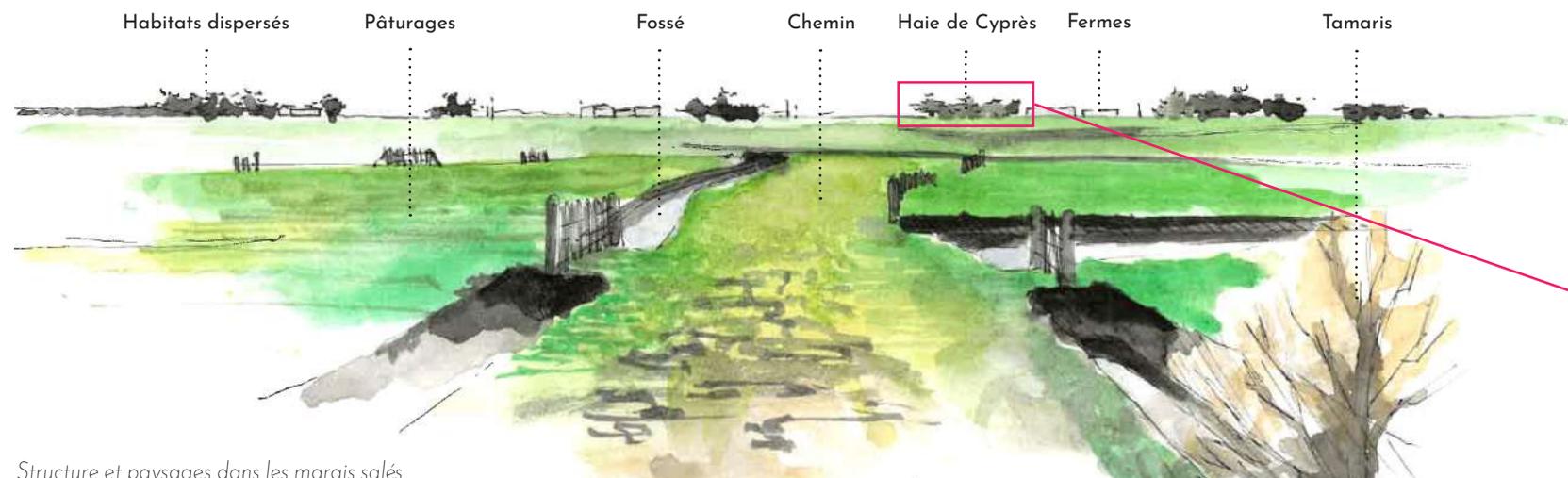
## A.2. Marais salés

Les marais salés sont liés et imbriqués géographiquement aux marais salants et aux marais doux. Dans le marais de Bouin, les marais salés sont nourris en eau par les étiers qui parcourent le territoire : l'étier des Champs, des Brochet, du Dain ou encore par le grand étier de Sallertaine. Ils offrent sensiblement des similitudes avec les paysages des marais salants. Leurs reliefs sont néanmoins plus marqués et les fossés plus sinueux n'étant plus entretenus pour la production de sel.

Leur vocation se destine à l'élevage, sur les bossis qui séparaient originellement bassins et fossés. Les paysages des marais salés sont limités visuellement au niveau de l'horizon par les habitats dispersés, souvent entourés de haies de cyprès pour se protéger du vent et par les digues signalant la présence de polders sur le territoire. A travers ces paysages, l'eau de mer continue de circuler dans les fossés, même si elle n'est plus destinée à la production de sel. Ces fossés d'eau de mer permettent de délimiter les espaces de prairies et d'élevages, empêchant le bétail de franchir les parcelles.



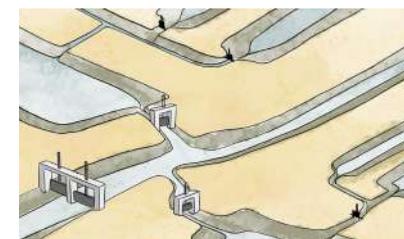
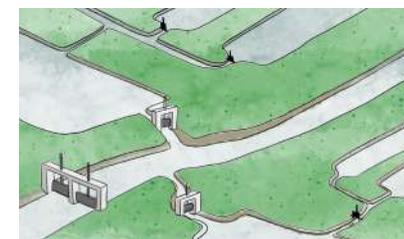
Situation des marais salés



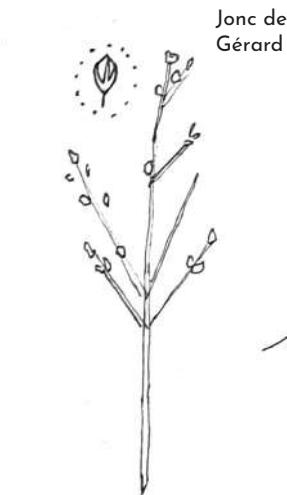
Structure et paysages dans les marais salés

L'hydrologie du marais est régulée selon les normes fixées par des syndicats de propriétaires. Ils ont en charge le fonctionnement des vannes, le contrôle des niveaux d'eau et l'entretien du réseau. L'entretien des fossés des marais est un travail sans fin, tant le nombre et les kilomètres qu'ils représentent est important. Des systèmes d'écluses permettent de gérer les eaux dans les marais salés.

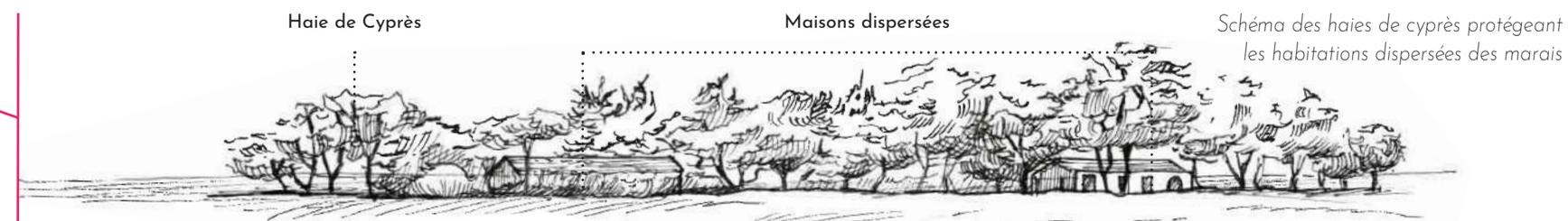
L'évacuation des eaux douces ou saumâtres accumulées par les pluies sont évacuées en fin d'hiver et pendant le printemps. Les grandes marées sont utilisées au début de l'été pour nourrir les marais en eau salée. À la fin de l'été, l'eau est en partie évaporée par le soleil et le vent. Les grandes marées de septembre permettent de réintroduire l'eau dans les marais, tout en les maintenant en état durant la mauvaise saison.



La flore à travers les marais salés n'est pas très importante. Leur seule présence se résume à des tamaris présents le long des étiers ou encore par des haies de cyprès entourant les maisons éparpillées dans ces paysages, plantés pour se protéger des conditions venteuses du territoire. Quelques graminées qui se sont adaptées à l'eau salée jonchent les bossis. Comme le Scirpe Maritime, le jonc de Gérard la Ruppie Maritime ou encore la renoucle à feuille d'ophioglosse.



Ruppie Maritime



Haie de Cyprès

Maisons dispersées

Schéma des haies de cyprès protégeant les habitations dispersées des marais

### A.3. Marais doux

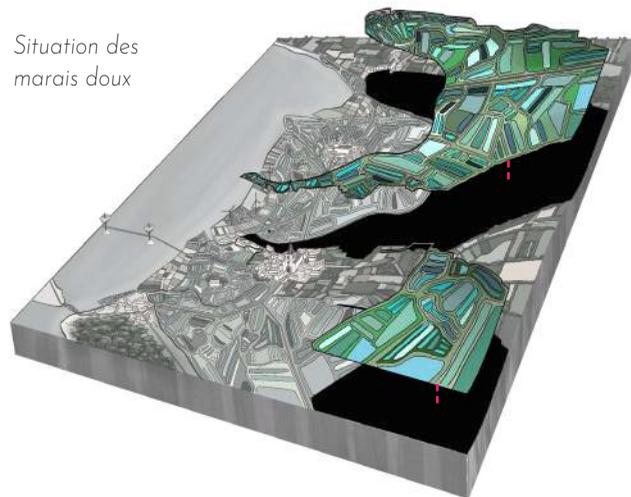
Le marais doux est la partie des marais qui est la plus éloignée du rivage et donc le plus à l'intérieur des terres. Elle jouxte ainsi le bocage et les coteaux délimitant le marais.

Comme avec les marais salés, le marais doux est consacré dans sa plus grande partie à l'élevage, constituant un site idéal pour la vie de nombreuses espèces. L'entretien de cette partie du marais est également très importante. Elle dépend des activités humaines ainsi que de leurs implications. L'élevage très présent, est renforcé sur cette partie du territoire. La présence des bovins dans les pâtures par exemple, jouent un rôle très important pour certaines espèces comme le vanneau huppé.

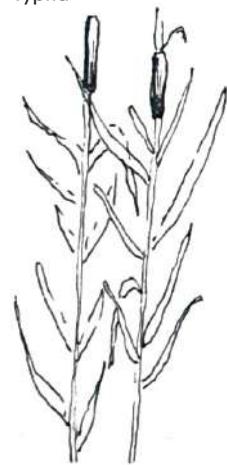
Paysage des marais doux



Situation des marais doux



Typha



Scirpe Lacustre



À la différence du marais salé, le marais doux possède un relief moins marqué et des fossés plus rectilignes. La délimitation visuelle entre marais doux et marais salé est cependant difficile à opérer. Elle demande un œil avisé et connaisseur, autant du territoire qu'à travers la perception et la compréhension des différentes eaux qui y naviguent.

On peut cependant, à travers ces paysages trouver des indices permettant de déceler la nature de l'eau circulant dans les fossés des marais.

Entre autres grâce à la présence de massettes (roseau des étangs), dans les fossés, démontrant la présence d'eau douce.

Guimauve



L'élevage bovin et ovin prend une grande partie des activités dans le marais



Les marais salés gardent des structures sinueuses

La morphologie des marais doux se fait plus rectiligne

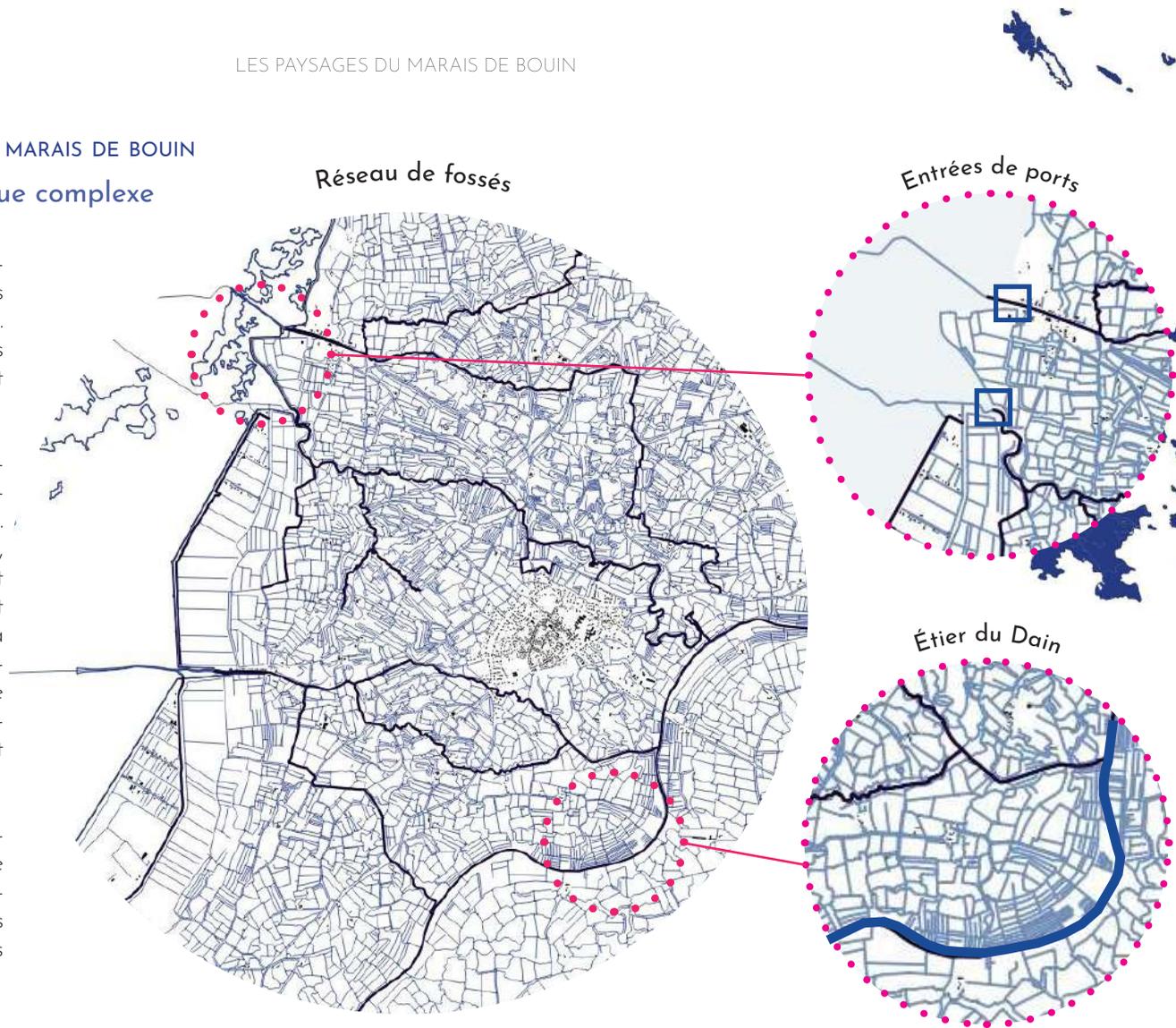
## B. ÉLÉMENTS STRUCTURANTS DU MARAIS DE BOUIN

### B.1 Un réseau hydrographique complexe

Le réseau hydrographique du marais de Bouin prend une place très importante dans ses paysages. Comme décelés avec les marais, ces réseaux viennent nourrir les terres et délimiter le parcellaire.

Le réseau s'organise dans un premier temps autour de la zone d'estran, qui forme la frontière littorale. On repère également les étiers, sortes de grands fossés, traversant l'intégralité des marais distribuant l'eau de mer ou la déversant dans la baie. Des paysages portuaires s'organisent le long du littoral à l'entrée de ces étiers. Enfin on repère un important réseau de fossés quadrillant le territoire.

À travers le marais différentes gestions des eaux douces et salées se réalisent grâce aux écluses, elles-mêmes situées aux embouchures des étiers et gèrent ainsi les natures des milieux doux, saumâtres ou salés.



Carte du réseau hydrographique et de la zone d'estran du marais de Bouin

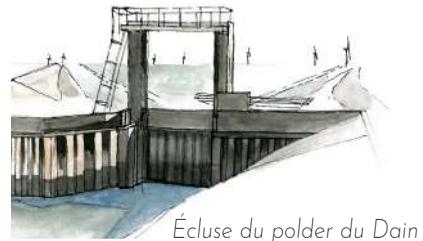


## B.2 Un littoral dédié à l'aquaculture et à la pêche

### B.2.1 Les polders agricoles et aquacoles

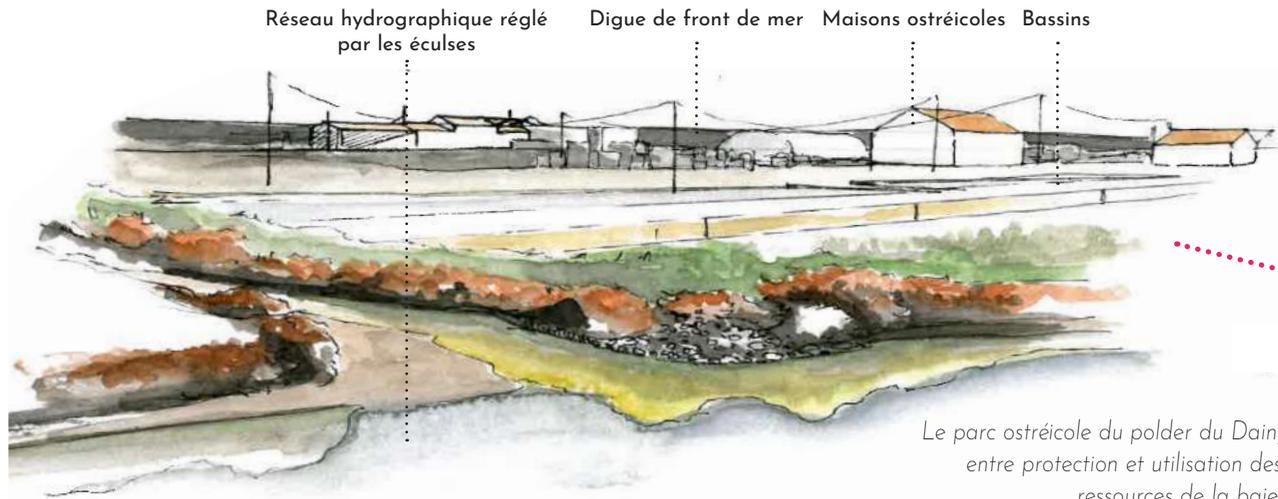
En se promenant à pied à travers cette partie du territoire il est impossible de voir l'océan depuis l'intérieur des terres. L'ensemble de la côte littorale du marais de Bouin est délimité par une succession de digues, structurant les paysages et obstruant le regard sur la baie de Bourgneuf. Les caractéristiques topographiques et hydrographiques des marais se retrouvent à travers les polders. Nous faisons face dans la partie la plus à l'ouest, à des paysages horizontaux, composés de grandes étendues de parcelles laniérées et cultivées, de blé, d'orge ou plus traditionnellement de fèves.

Le parc ostréicole, situé entre les cultures et la baie montre des marques d'une grande implication de l'être humain dans la transformation du territoire, de part ses digues, ses bassins de cultures, son réseau hydrographique et ses écluses permettant de régir les entrées et sorties d'eau de mer sur une grande partie du territoire.



Écluse du polder du Dain

Situées au nord et au sud du polder du Dain, les écluses assurent le fonctionnement hydraulique des 130 installations ostréicoles. Les prises d'eau et renvois sont opérés tous les jours en fonction des marées pour alimenter le polder.



Réseau hydrographique réglé par les écluses

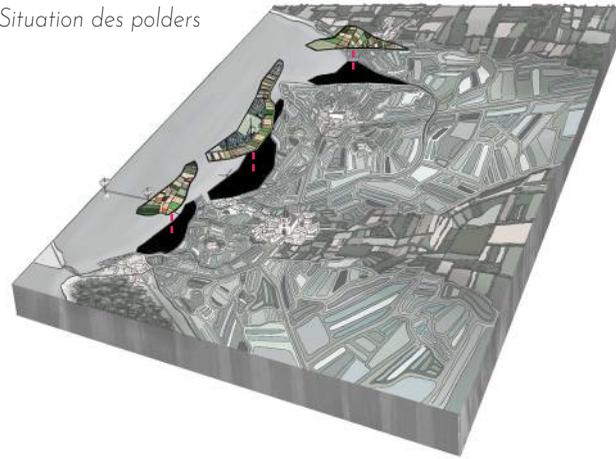
Digue de front de mer

Maisons ostréicoles

Bassins

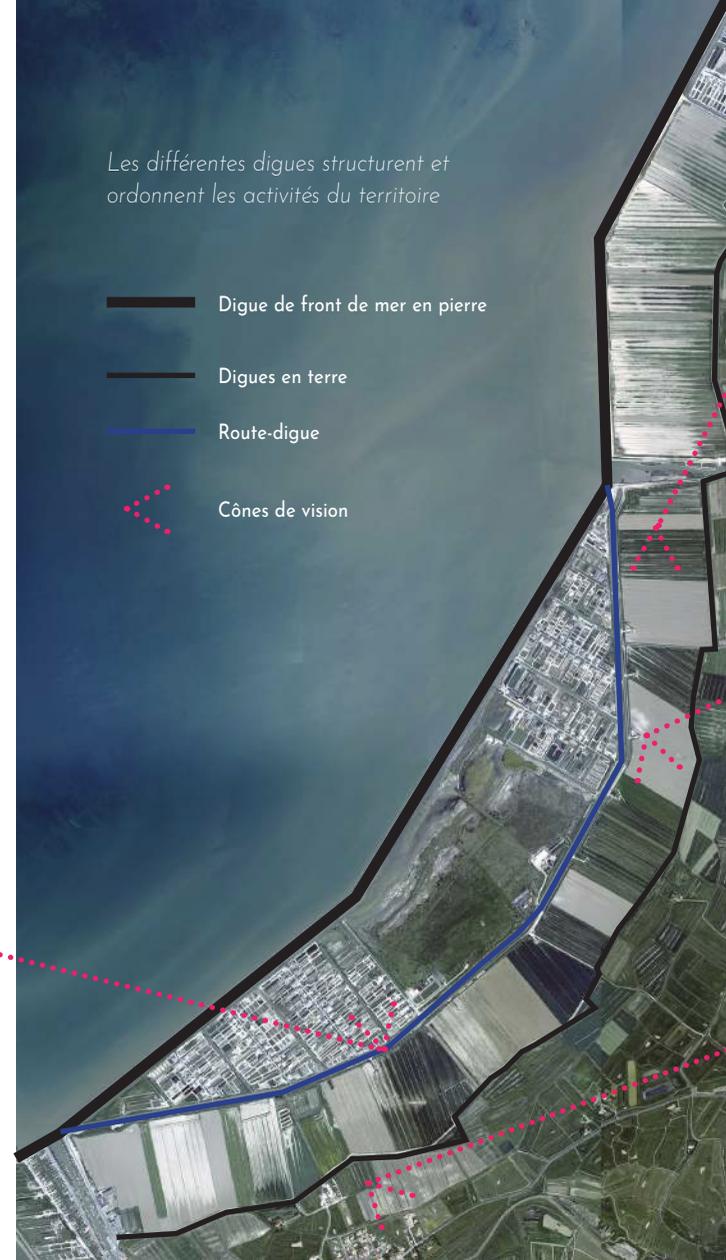
Le parc ostréicole du polder du Dain, entre protection et utilisation des ressources de la baie.

Situation des polders



Les différentes digues structurent et ordonnent les activités du territoire

-  Digue de front de mer en pierre
-  Digues en terre
-  Route-digue
-  Cônes de vision



Superposition des parcelles agricoles, parc ostréicole et éolien



Des fossés récupèrent les eaux pluviales



Paysages horizontaux des parcelles agricoles

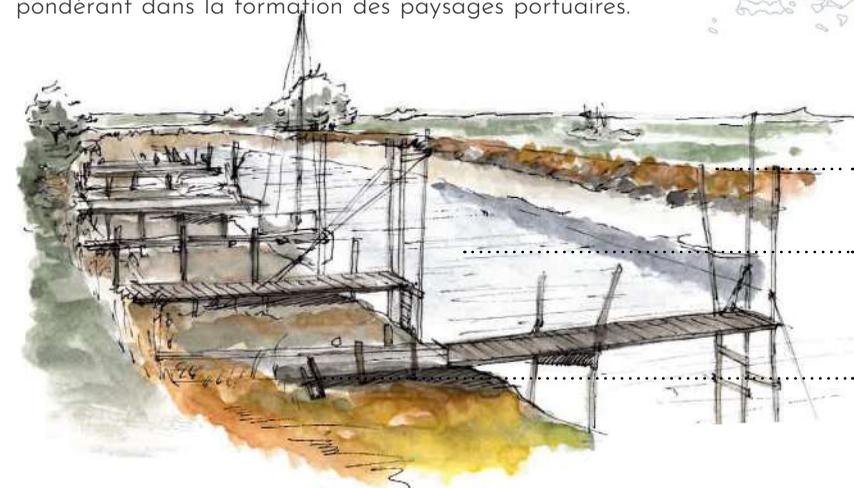
### B.2.2 Paysages portuaires

Les étiers et leurs embouchures divisent la frontière littorale du marais de Bouin et continuent d'imprégner le territoire à l'intérieur des terres en fonction de leurs tracés. L'entrée dans le territoire de ces petits bras de mer séquentent la baie de Bourgneuf. Ces lieux de connexion entre le continent et l'océan, aménagés par l'être humain nous donnent ces paysages portuaires. Ils sont formés dans la longueur du cours d'eau par des digues construites en pierres. Leurs formes longilignes permettent des visions perçantes jusque dans l'océan ou vers l'intérieur des terres.

Les marées de la baie de Bourgneuf jouent un rôle prépondérant dans la formation des paysages portuaires.

À marée haute les bateaux de pêche ou voiliers s'inscrivent dans le reflet de l'eau les rendant visuellement légers. À marée basse, les paysages des ports se transforment en vasière maintenant les coques des bateaux.

On repère à l'intérieur des marais, toujours dans la continuité des étiers les ordonnant, de plus petits ports. Plus enfoncés dans le territoire, ils offrent des paysages singuliers en se retrouvant au centre des terres cultivées et des pâturages.



Des paysages singuliers le long des étiers

- ..... Ports au milieu des marais
- ..... Certains étiers sont pourvus de pontons d'amarage.
- ..... Pontons d'accès

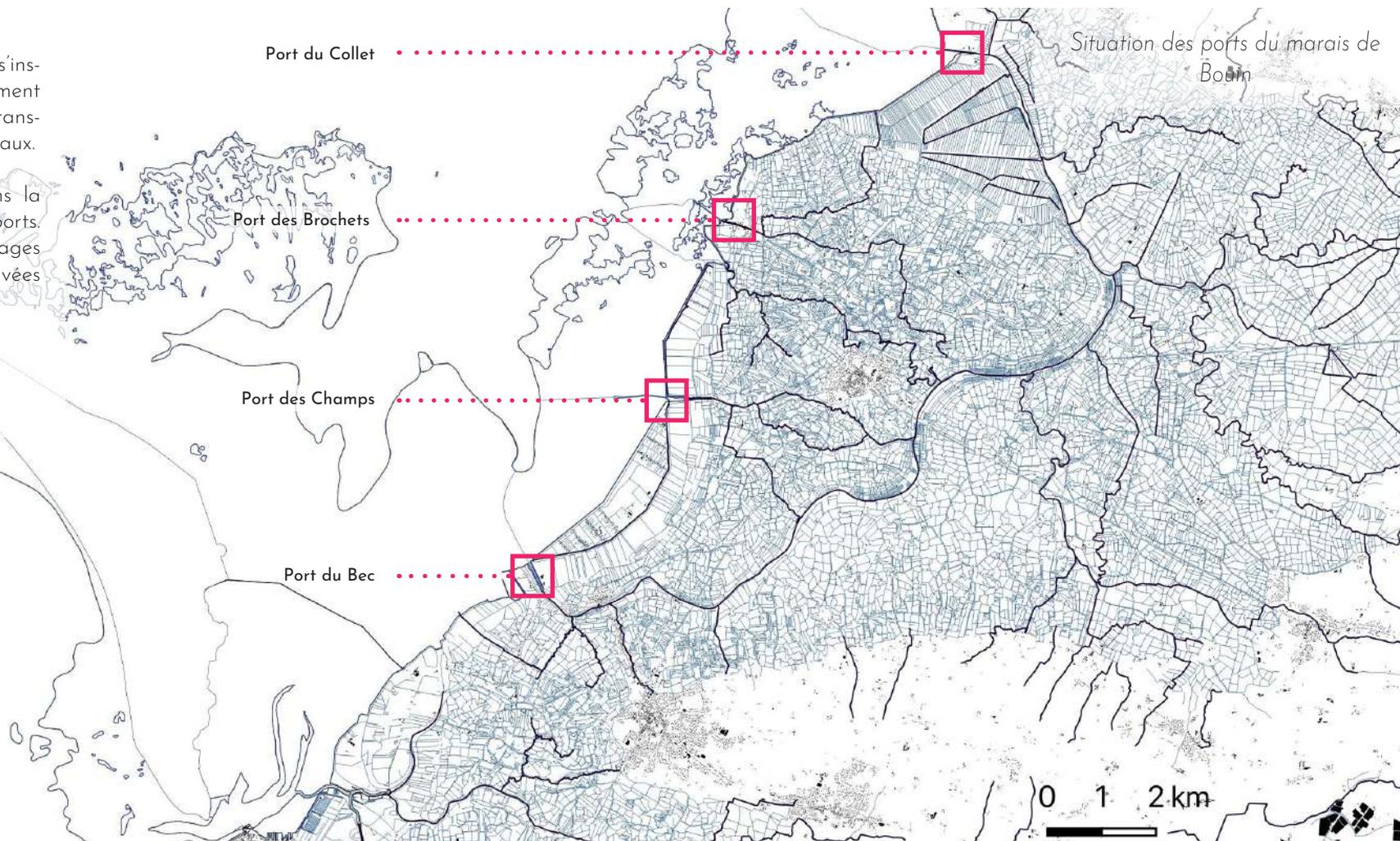


Fig 1 et 2: Les ports et les routes-digues forment des paysages de pêche. À la ligne ou avec les carelets, pratiqué par les locaux.  
Fig 3: Paysage portuaire, le port des Champs

### B.2.3 La zone d'estran

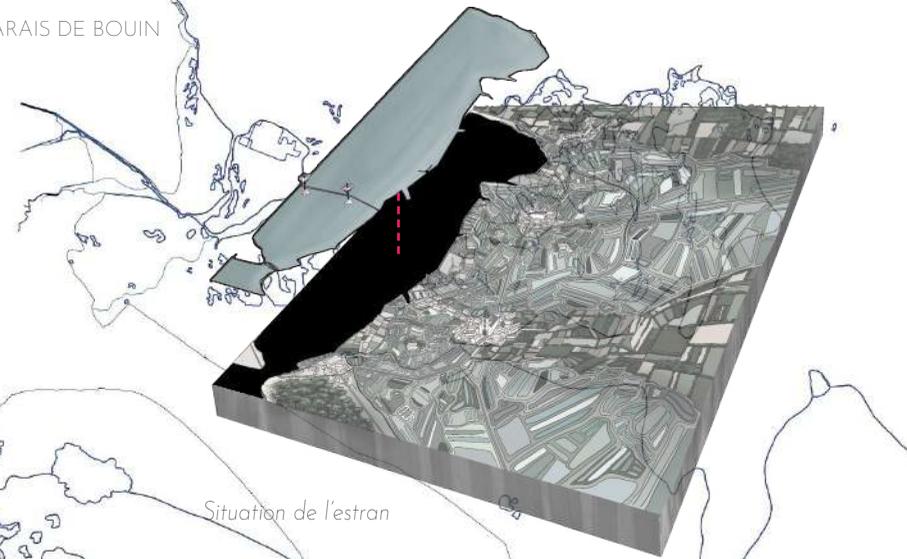
L'estran est la zone de balancement des marées issue du marnage, qui est la différence de hauteur d'eau entre marée haute et marée basse. Le marnage atteint en moyenne 2 à 4 mètres de différence de hauteur d'eau dans la baie de Bourgneuf. Les changements du niveau de l'océan découvrent deux fois par jour des surfaces importantes de vasières et de plages.

L'estran de part sa double vie, une sous l'eau lors des marées hautes et une au grand air lors des marées basses, est un réservoir très important de biodiversité et de nourriture pour l'être humain. Entre autres via la pêche et l'aquaculture.

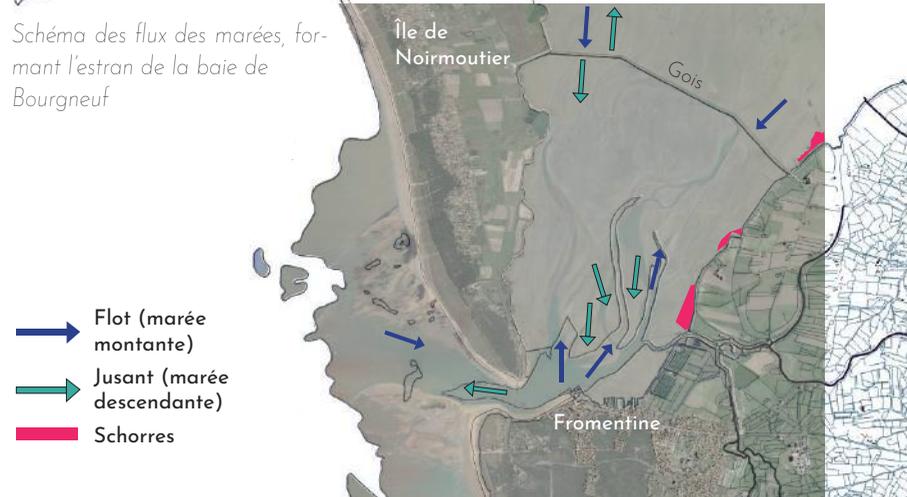
On trouve à travers l'estran la slikke, mot néerlandais désignant la partie basse de l'estran, recouverte à chaque montée des eaux. Le schorre, appelé «herbu» localement, s'élève petit à petit au fil du temps de part les dépôts successifs d'alluvions formant l'estran, gagnant du terrain petit à petit sur la slikke.



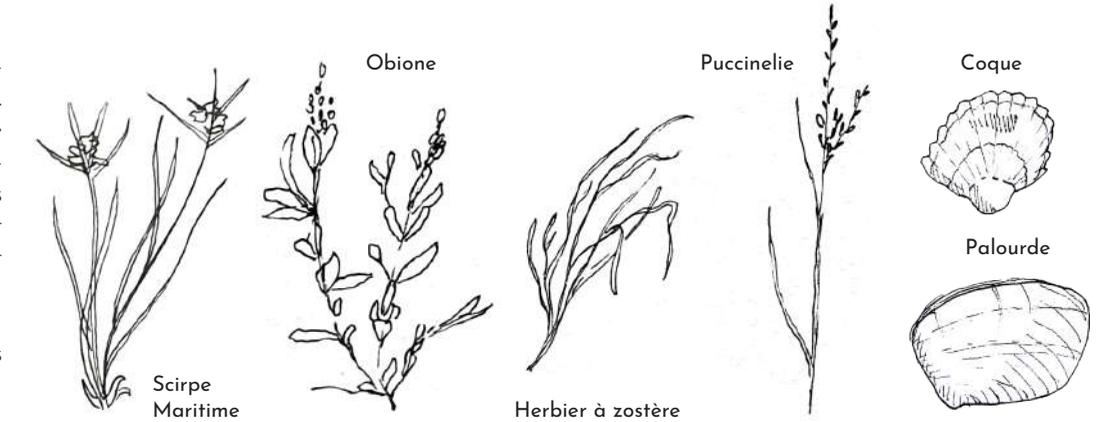
Les routes-digues offrent de longues balades le long de l'estran, aux paysages vivants au rythme des marées.



Situation de l'estran



On retrouve sur la zone d'estran le paysage le plus emblématique du territoire à travers le passage du Gois. Cette allée dallée et bétonnée par endroit permet de joindre l'île de Noirmoutier et le continent. Cette chaussée submersible vit au rythme des marées et marque les paysages de la baie de Bourgneuf. Elle est la ligne et le témoin de la rencontre des eaux venant du nord et celles du sud issues du goulet de Fromentine. Elle est, pour les touristes mais aussi pour les locaux lieu important de la pêche à pied, à la recherche de coques et de palourdes.



Aux périodes estivales, le passage du Gois est prisé par les touristes pour la pêche à pied

### B.4 Les paysages bâtis structurant le marais

Les paysages bâtis du marais de Bouin façonnent le territoire et ont une connotation identitaire forte. Dans les marais on retrouve des habitations dispersées, entourées de haies de cyprès, très visibles dans ces paysages plats et horizontaux.

On peut repérer dans les marais les anciennes bourrines traditionnelles jonchant ces paysages. Les entrées de bourg, que ce soit pour Bouin, au centre des marais, ou pour Beauvoir qui délimite le marais grâce à son promontoire, inscrivent une progression de densité végétale créant un lien doux entre l'extérieur et l'intérieur du village. Beauvoir, en frange de marais intègre au milieu des habitations des espaces de prairies créant un lien direct avec l'extérieur, les marais et les pâturages entourant le village.

L'intérieur des bourgs donne une traduction presque littérale des marais : horizontaux, regroupés et resserrés. Le centre historique est ainsi composé de petites rues resserrées, composées de maisons de bourg les longeant dans la longueur. La quasi totalité du centre bourg est composé de ces maisons mitoyennes.

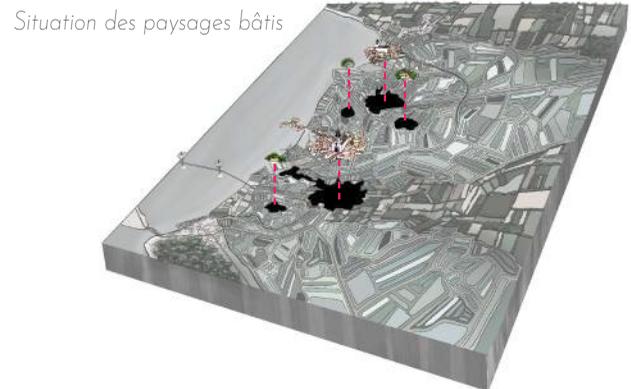
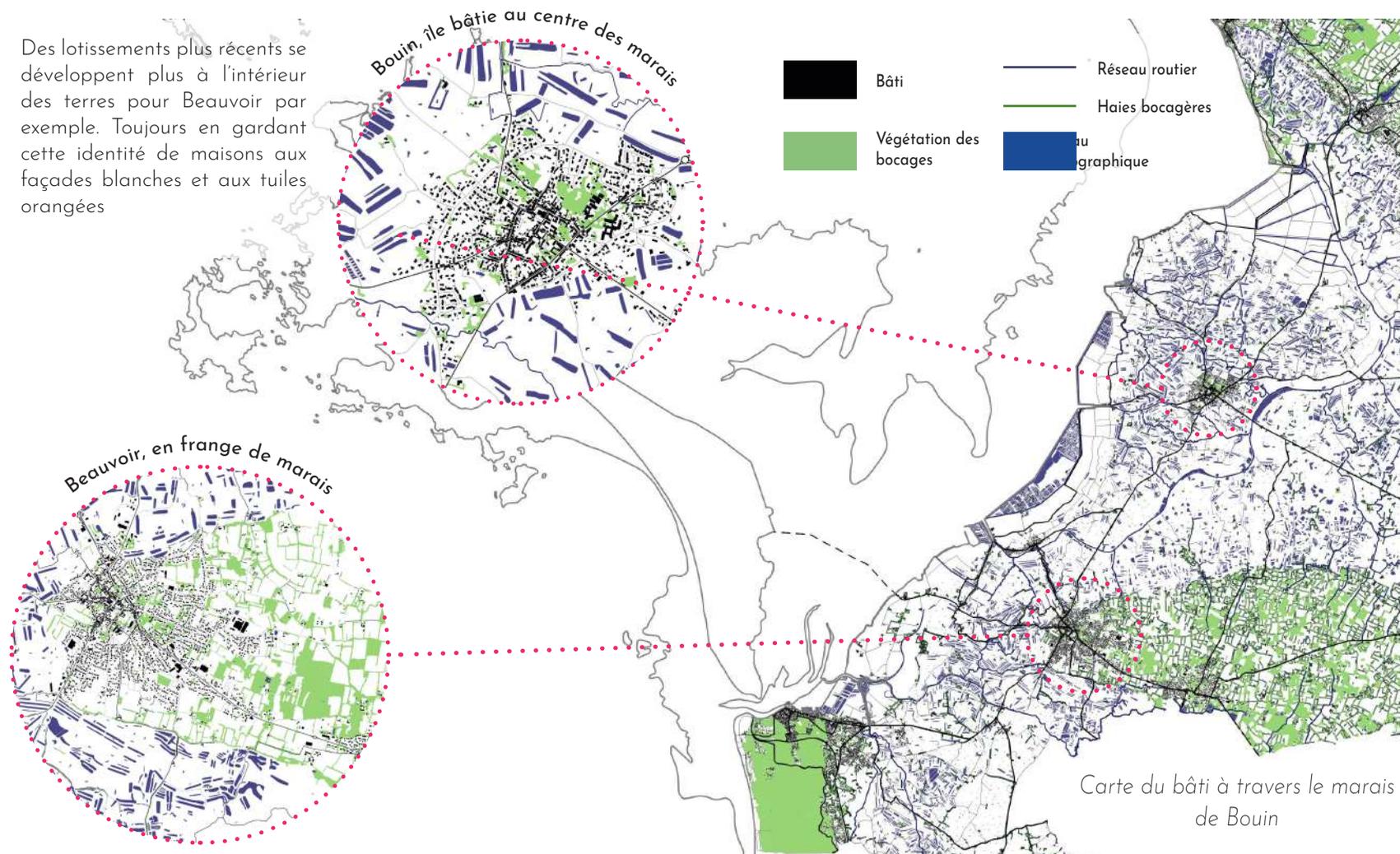


Fig 1 : Habitats dispersés dans le marais / Fig 2 : Bouin au milieu des pâturages / Fig 3 et 4 : Entrées dans Bouin depuis les marais.

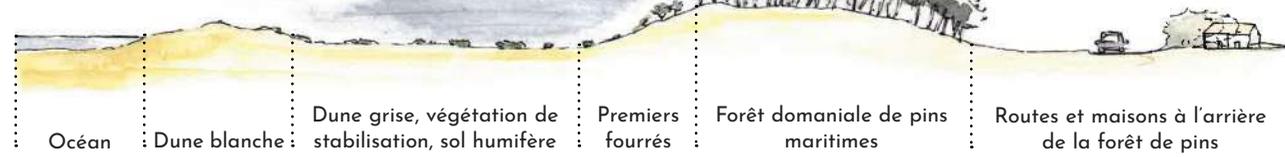
Des lotissements plus récents se développent plus à l'intérieur des terres pour Beauvoir par exemple. Toujours en gardant cette identité de maisons aux façades blanches et aux tuiles orangées



### B.5 Cordon dunaire des pays de Monts

Le pays de Monts forme des paysages dunaires sur le territoire du marais de Bouin. La plage faisant face à l'océan est au contact d'une dune mobile, la dune blanche qui se stabilise plus en arrière du territoire par une végétation basse et rase adaptée au vent, à la sécheresse, aux embruns et au sol sableux, comme la laïche des sables, dont le réseau de rhizomes fixe ce sol mouvant. On repère également d'autres plantes comme le sédum acre, l'immortelle des dunes ou encore le criste marine, formant avec les espèces animales y vivant un réservoir de biodiversité riche et sensible.

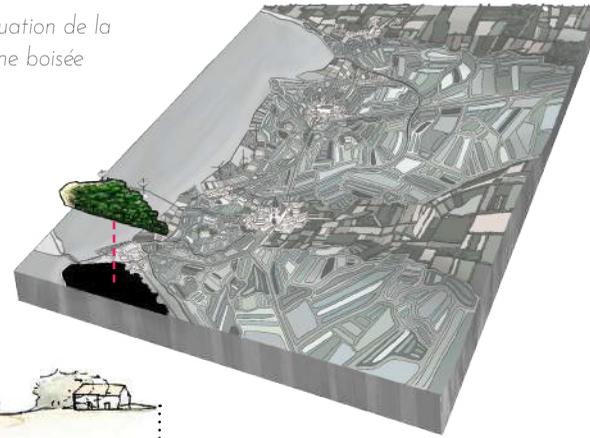
Coupe des couches structurant le cordon dunaire



Forêt domaniale de pins

- Pins maritimes formant la forêt domaniale
- La densité de plantation empêche la visualisation de l'océan
- Une strate arbustive dense forme le sous-bois de la pinède
- Sol sableux et acide grâce aux aiguilles des pins tombant sur le sol
- Forêt plantée sur le cordon dunaire

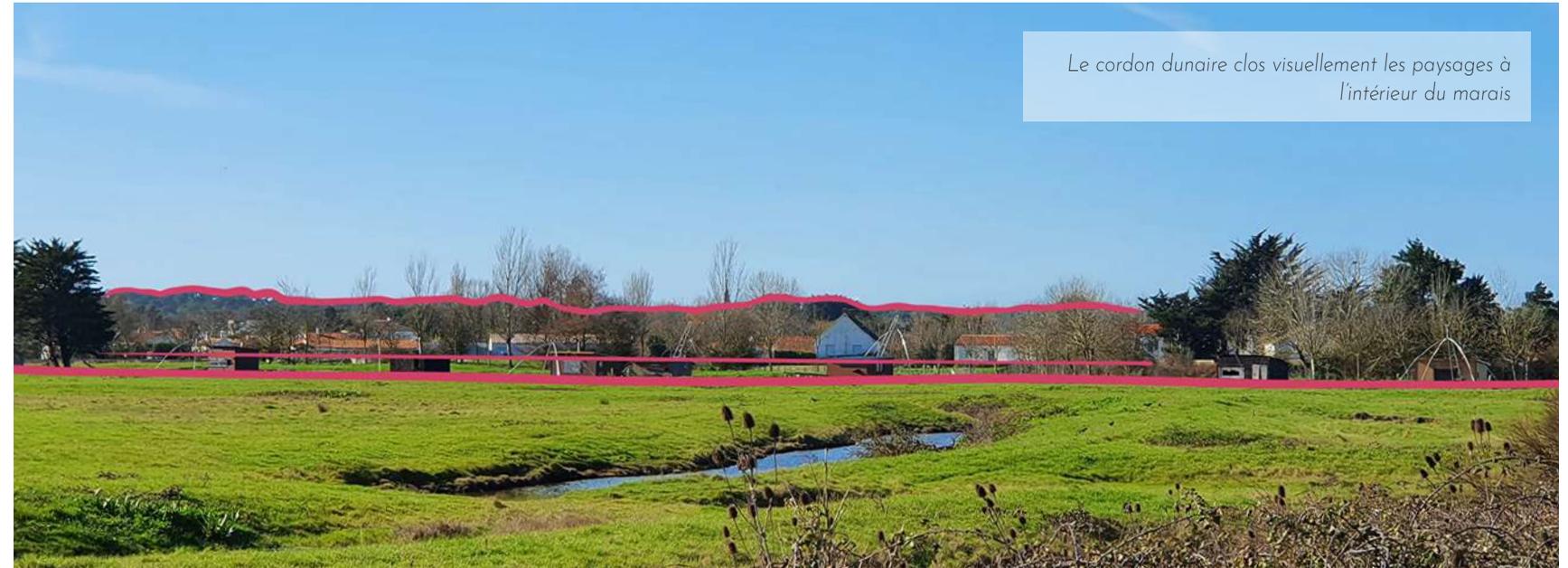
Situation de la dune boisée



Anémorphe : forme de l'arbre qui s'est courbé et adapté aux conditions venteuses du territoire

On peut observer depuis l'intérieur des terres, la forêt domaniale délimitant la partie sud du marais de Bouin. Cette forêt de pins ferme les paysages se retrouvant dans les marais doux. Les habitations de la Barre-de-Monts, ville côtière, participent également à la formation de ces paysages de marais clos. Elle est la marque visuelle de la transition entre le marais de Bouin et le marais des Pays de Monts.

Le cordon dunaire clos visuellement les paysages à l'intérieur du marais



## B.6 Les paysages de bocages ouverts, délimitant les marais

Le bocage forme la marque de l'ancienne baie de Bourgneuf à l'époque où Bouin était une île et Beauvoir-sur-Mer au bord de l'eau. N'ayant jamais été recouverte par la montée des eaux, le bocage se différencie très facilement avec les paysages du marais et marque une rupture nette.

Le relief marqué du bocage vendéen, comparé aux paysages plats du marais donne un promontoire et ouvre une vision globale sur le marais de Bouin. Les pâturages s'inscrivent dans ces paysages, fermés et cernés au loin par d'autres avancées du bocage.

A l'intérieur du territoire, les bocages sont des parcelles de prairies ou de cultures closes par des haies. Une grande partie des habitations de Beauvoir y prend place. On y observe une dynamique de construction de nouveaux lotissements relativement importante.



Situation des bocages

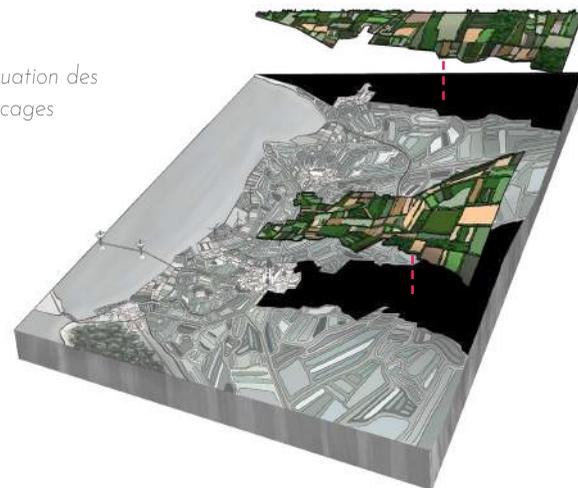


Fig 1 : Une délimitation nette entre les paysages de marais et de bocages habités  
Fig 2 : Un parcellaire homogène structuré par des bocages ouverts et peu denses



Le bocage ouvert, comme promontoire, donne des points de vue sur le marais de Bouin, horizontal, clos par le cordon dunaire.

## C. UN TERRITOIRE AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET ÉCOLOGIQUES FORTS

### C.1. Des paysages sous la pression de la montée des eaux

Les délimitations du marais de Bouin peuvent se lire à travers la topographie du territoire. Encerclé et délimité par les bocages au nord et à l'est ainsi que par le cordon dunaire au sud, le marais forme une cuvette depuis ces deux éléments le structurant. Le niveau topographique du marais de Bouin est inférieur à celui des eaux vives de la baie de Bourgneuf, dessinant son trait de côte à l'Ouest. À l'est le marais récupère certaines eaux du bassin versant de

Coupe des digues du polder du Dain

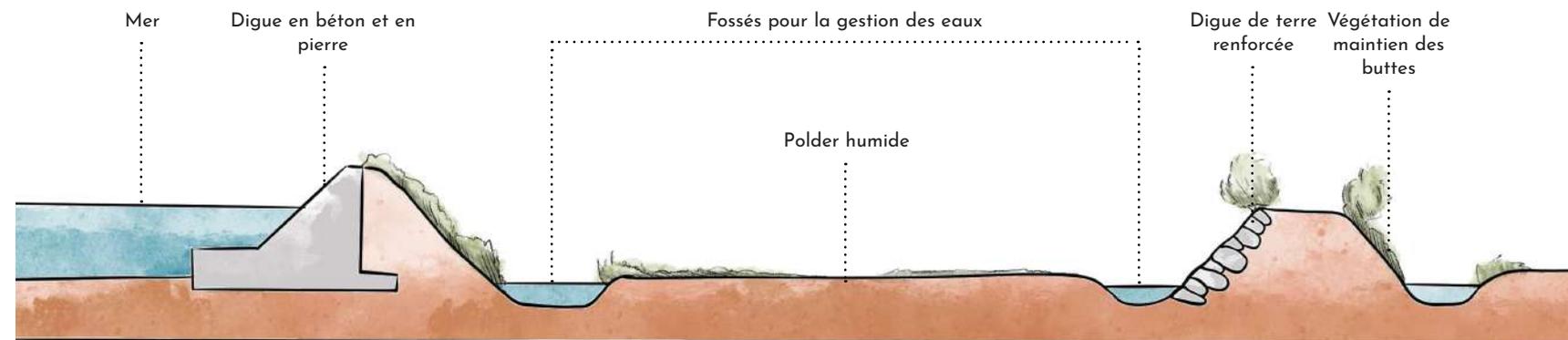


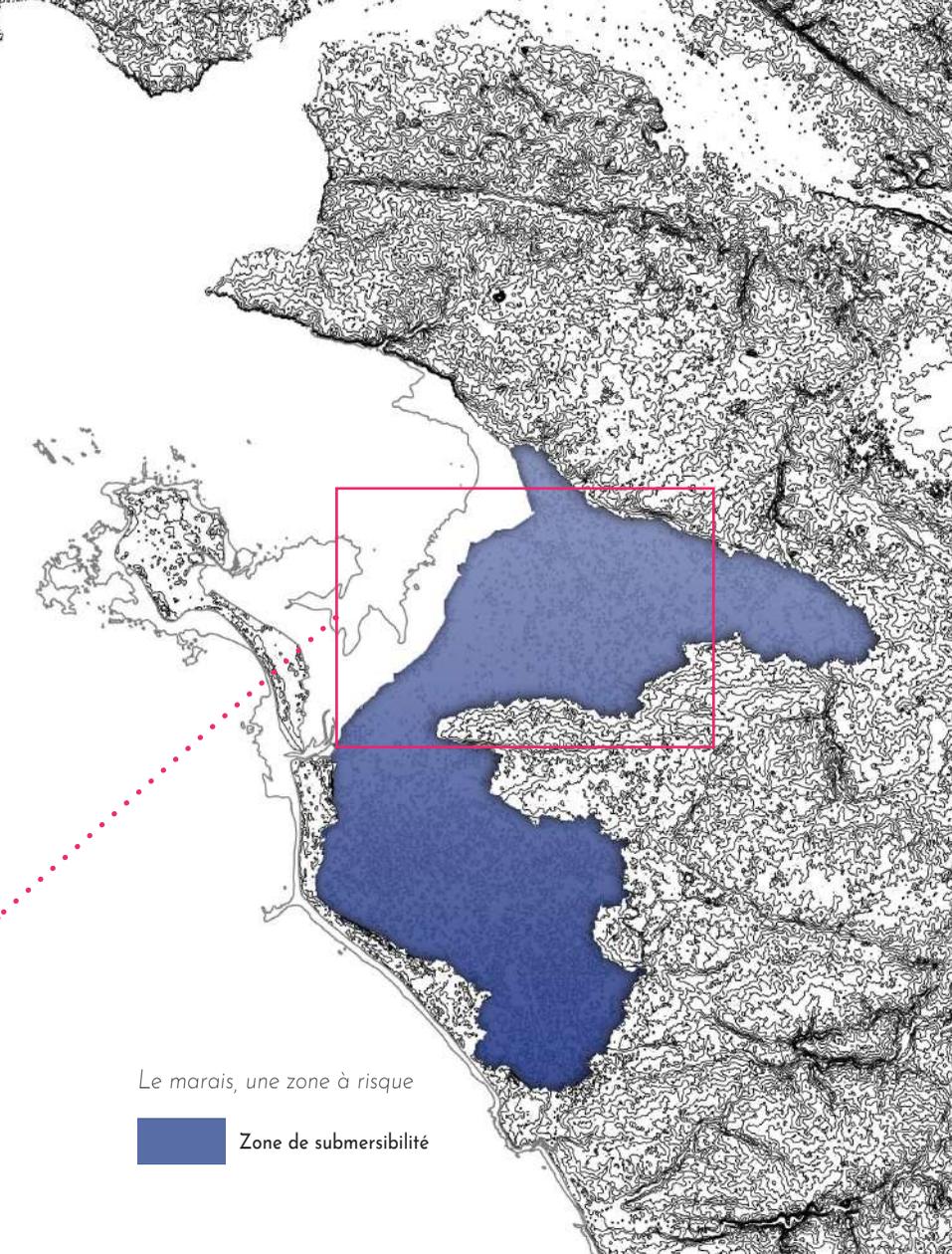
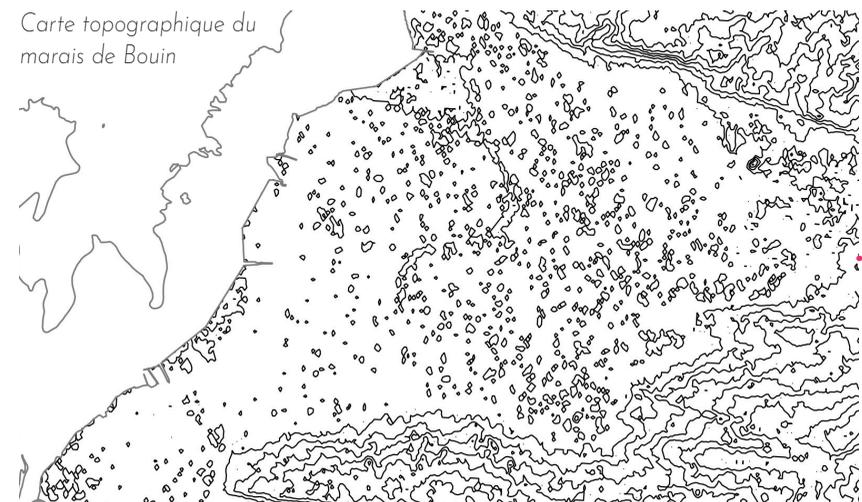
Fig 1 : La digue de front de mer, sous la pression des marées./ Fig 2 : Les intempéries peuvent inonder les prairies à certaines périodes de l'année / Fig 3: Le réseau de fossé draine les eaux en excès du marais.



la Loire qui viennent s'y écouler et composer la majorité du réseau hydrographique des marais doux. De part ses caractéristiques topographiques et géographique le marais de Bouin est au centre du dialogue entre l'eau et son territoire. Les risques d'inondation sont divers. Ils peuvent être de submersion marine, de submersion par rupture du système de protection (les digues), par débordement de cours d'eau, par ruissellement des eaux pluviales et enfin par remontée de nappes. Ces risques ainsi que les mesures de protection se lisent à travers les

paysages les évoquant. On observe dans les marais les réseaux de fossés, servant à récupérer les eaux pluviales ; les écluses, évoquées en amont que l'on retrouve à travers les polders et qui régissent une grande partie des entrées et sorties de l'eau sur le territoire ; et enfin les digues protégeant et délimitant la frontière littorale. L'ensemble du territoire témoigne aujourd'hui d'un rapport de force entre conditions climatiques territoriales fortes et mesures de protections de l'être humain par rapport à elles.

Carte topographique du marais de Bouin



Le marais, une zone à risque  
 Zone de submersibilité

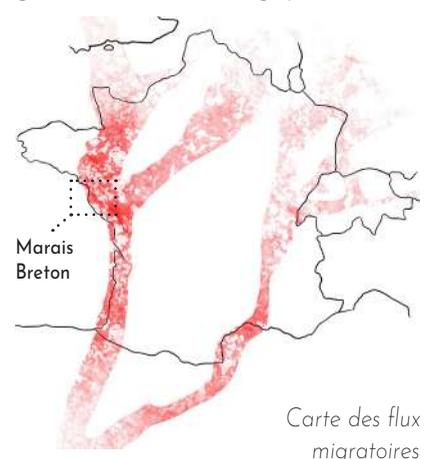
## C.2 Une faune et une flore d'une grande richesse

Contrairement aux autres parties du marais Breton-Vendée, le marais de Bouin est préservé du tourisme de masse, se résumant ici à des auberges, des maisons secondaires amenant une population plus active dans les périodes estivales s'adonnant majoritairement aux activités de pêche.

Le marais de Bouin a ainsi vu sa faune et sa flore s'épanouir. On observe à travers des balades dans les marais un territoire ornithologique riche. Les milieux humides du marais de Bouin à travers les marais salants, marais doux mais aussi les cours d'eau les zones humides, les étangs sont le support d'une riche biodiversité. Des milliers d'oiseaux migrateurs trouvent en ce territoire des milieux de vie, des habitats et de la nourriture les faisant réapparaître sur la baie chaque année.

Plus généralement les marais de l'Europe de l'Ouest, dont le marais Breton, sont l'un des principaux axes de migration des oiseaux migrateurs et forment une richesse et un intérêt majeur d'un point de vue ornithologique. Trois catégories

d'oiseaux peuplent les marais. Les oiseaux qui utilisent les marais de la côte Atlantique pour y passer l'hiver, ceux qui les fréquentent pendant le printemps et enfin ceux qui y sont sédentaires. Les marais sont aussi un excellent refuge pour d'autres espèces d'oiseaux se protégeant des grandes tempêtes d'Ouest ou d'hiver rigoureux, comme les goélands, les sternes et les mouettes. On peut voir facilement à travers les paysages du marais breton diverses espèces d'oiseaux qui élisent domicile les côtes Atlantiques de part leur grande richesse écologique.



## Synthèse des dynamiques paysagères

Le marais de Bouin, de part sa topographie le situant en dessous du niveau de la mer et de part sa morphologie en forme de cuvette, cerné par les bocages et le cordon dunaire se trouve étroitement lié à la question de l'eau.

Que ce soit à travers les marais, les digues formant les paysages de polder ou encore le réseau hydrographique on observe à travers les paysages plusieurs rapport à la gestion de l'eau. Une gestion utilitaire, en utilisant ses ressources avec la saliculture, la pêche et l'aquaculture. Une gestion de délimitation à travers les pâturages servant au dessin des parcelles. Et enfin une gestion par la protection avec des lignes de digues successives dessinant la bordure littorale.

De part sa diversité de paysages très morcelés à travers le territoire, le marais de Bouin est aussi un réservoir de biodiversité riche, accueillant entre autres : mammifères ; reptiles ; batraciens ; oiseaux ; invertébrés et mollusques.

Cette relation à l'eau perçue à travers le territoire du marais de Bouin est ancrée à travers une histoire forte, dans la formation des paysages matériels et immatériels.



2

---

CONSTITUTION HISTORIQUE DES PAYSAGES  
DU MARÔ

## A. DE LA FORMATION DES MARAIS MARITIMES À LEUR EXPLOITATION

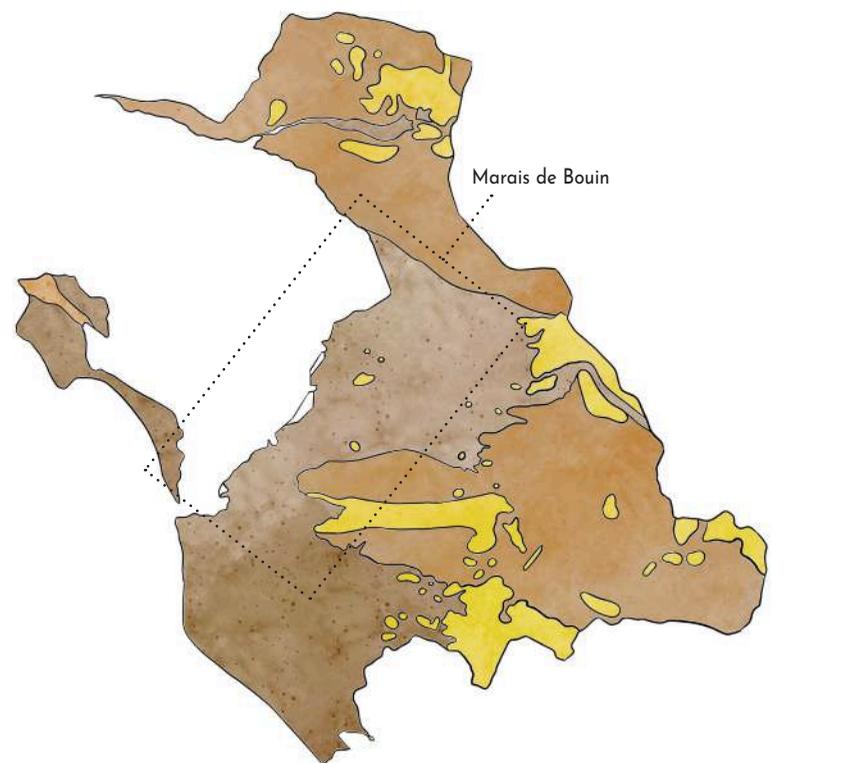
### A.1 Formation de la baie et des marais maritimes

D'un point de vue géologique, la région Ouest de l'ancien Bas-Poitou comprend quatre grandes unités : Le massif ancien, constitué de roches métamorphiques, les dépressions représentées par le Marais Breton et la baie de Bourgneuf, les bassins sédimentaires, de sable et calcaire, datant du Secondaire et du Tertiaire et enfin le plateau continental avec les îles vendéennes d'Yeu et de Noirmoutier.

Le marais Breton était à l'origine une ancienne baie recouverte par l'océan, qui s'appelait la baie de Bretagne. Composée de plusieurs îles séparées du continent par la mer, il ne reste aujourd'hui que l'île de Noirmoutier qui est reliée au continent par le pont de Noirmoutier par un pont et par le passage du Gois. A l'abri du barrage naturel que forme le cordon dunaire des pays de Monts et l'île de Noirmoutier, ces débris de sédiments argileux ont donné le « bri », la terre des marais au sol imperméable.

Le marais maritime constitue une zone littorale basse, à faible pente

Carte de l'hydrogéologie du marais Breton-Vendéen



- Roches métamorphiques, gneiss, micachistes (formations cristallines)
- Alluvions (sédiments)
- Aquifères de productivité moyenne. (Bassins d'effondrement, placage)

qui peut être régulièrement inondé par la marée. Ces inondations répétées forment les marais de sédiments fins d'origine marine ou fluvio-marine qui se sont accumulés durant la transgression flandrienne. Certains marais connaissent toujours des processus de sédimentation. Deux mécanismes sont des facteurs importants de la constitution des marais : La sédimentation des terres et le marnage.

L'ensemble du territoire a été submergé en partie par le flot flandrien avant l'ère chrétienne avec l'action des marées. Il l'a complètement été à partir de la fin du troisième siècle. Ce n'est que par l'action lente de la sédimentation provoquée par le cycle des marées que les marais ont pu immerger.

Les marais maritimes n'ont pas eu de grandes transformations anthropiques avant l'ère chrétienne. L'être humain a néanmoins su s'adapter aux caractéristiques naturelles des marais et en tirer profit d'un point de vue de la production et de la culture de ces terres tout en le façonnant.

### A.2 Réalisation des salines à partir du XIe siècle

#### A.2.1 L'origine des marais salants

Les marais correspondent à une portion de l'ancien marais maritime, qui a été asséché en étant coupé artificiellement de la mer par les polders. L'origine des premières salines et marais salants est assez incertaine, mais les marais voisins de Bouin sont datés au moins du VIe siècle. Les premiers endiguements ont toutefois pu être réalisés au début de l'ère chrétienne sous l'influence des Romains.

La véritable conquête des marais en France, se réalise entre les XIe et XIIe siècles, portant la marque des grands aménagements monastiques de l'époque. On comptabilise plus de 350 000 ha de marais drainés à cette période de l'histoire. Ce sont les moines bénédictins qui sont à l'origine de la création de ces marais. En s'installant les premiers sur la bordure

Vestiges de L'abbaye de l'île Chauvet, édifée par les moines bénédictins



Moine Bénédictin

digues voient le jour servant au drainage et à l'assainissement des marais. Elles se résument à cette époque à des levées de terre édifiées sur le sol meuble.

Du XIe au XIVe siècle, des digues ou chaussées furent ainsi édifiées permettant de drainer les terres conquises sur la mer et de les transformer en prairies ou marais salants. L'assèchement des marais est issu de l'Église, car seule institution possédant assez de moyens pour réaliser des travaux d'une telle ampleur à l'époque et permettant de générer autant de main d'œuvre. Afin d'assainir les marais et de les mettre hors de l'eau, il a fallu surélever la bordure des chenaux avec de grandes levées de terres, puis de creuser cet immense réseau de fossés. La création des marais salants a nécessité une grande levée de fond ainsi que de main d'œuvre. Elle a été à l'initiative de seigneurs ou d'ecclésiastiques dans un but spéculatif.

littorale du marais Breton, ils ont été pendant des siècles les maîtres d'œuvre des salines. Au temps de Moyen-Âge lorsque le sol du marais maritime se fut affermi et que les premiers terrains gagnés sur la mer devinrent des pâturages et accessoirement des cultures, la décision fut prise d'utiliser les parties du marais qui n'étaient pas encore asséchées comme lieux de production de sel. Comme pour la conquête des terres à pâturages, le creusement et l'aménagement des milliers de salines se sont étendus sur des siècles. C'est dans ce contexte que les premières

### A.2.2 L'or blanc

La maîtrise par l'être humain des processus de décantation et de cristallisation du sel ont été rendus possible par l'endiguement des marais. La volonté des moines bénédictins de transformer les marais maritimes en marais salants s'est inscrite dans l'utilisation des ressources naturelles prodiguées par la mer et donc l'eau salée.

La création de marais salants était donc nécessaire car très important pour la production de sel. Le sel, appelé aussi or blanc avait une grande valeur et a atteint de la Renaissance au XIXe siècle, son apogée sous l'Ancien Régime. C'était une ressource précieuse, permettait de conserver de la viande, du poisson, du beurre et du fromage.

La religion catholique imposant des jours maigres (sans viande), le poisson séché et conservé dans le sel était très demandé. L'importance du sel est telle que les dépenses d'une famille de paysans pour ce produit avoisinaient les 10 % de ses revenus. Le sel a été taxé pendant plusieurs siècles via un impôt spécifique appe-

lé gabelle qui est apparue sous Louis IX au XIIIe siècle. Cette taxe devenue permanente, variable suivant les provinces et croissante au point de rendre le prix du sel élevé, est devenue si impopulaire qu'elle a entraîné des exodes ruraux massifs, déclenché des guerres et a participé au déclenchement de la Révolution française.

Les Paludières, Eugène Feytaud, 1872



### A.2.3 Un immense ouvrage qui se lit à travers les paysages actuels

Plusieurs documents écrits approuvent que le creusement des salines s'effectuait grâce à un outil nommé la « fraïe », pelle, en bois, longue, étroite et à long manche. Sa longue forme permettait de jeter la vase jusqu'à plusieurs mètres. Elle a permis le curage des fossés, écours et étiers. Une autre version de la fraïe existait en fer, dédiée aux sols résistants. Deux équipes se constituaient pour la construction des marais. Une première avec les fraïes formait un front en travers du marais. La seconde avec les civières circulait en permanence au milieu de la première équipe pour récupérer les pelletées de terre.

Un travail à la chaîne, pieds nus, dans la vase. Tandis qu'une équipe creusait, l'autre évacuait la vase en façonnant les bossis. Les marais salants, déjà à cette époque étaient divisés en plusieurs parties qui permettent la production de sel. On retrouve ainsi les structures aperçues dans les marais salants actuels. Des levées de terre sur les côtés des bassins, les entourant et à travers lesquelles un filet d'eau est réglé. À l'intérieur de ces buttes de terre, on retrouvait les œillets, qui sont les petits plans d'eau dans lesquels le gros sel et la fleur de sel se cristallisent.

L'être humain a par son action persévérante et efficace accomplie une œuvre colossale dans cette entreprise qu'est le creusement de milliers de salines et la clôture de tous les assèchements, dans une vaste étendue où toutes les parcelles de terre sont séparées par les fossés. La conquête des marais a bouleversé les paysages et lui a donné les caractéristiques encore visibles aujourd'hui de bossis, de réseaux d'étiers, de fossés, et de salines disparues pour la plupart à la fin du XXe siècle.

Fig 1 : L'ouvrage des digues limite visuellement les paysages horizontaux des marais  
Fig 2 : La réalisation des salines a formé cette morphologie de mosaïque caractéristique

La fraïe, outil principal pour la réalisation des marais



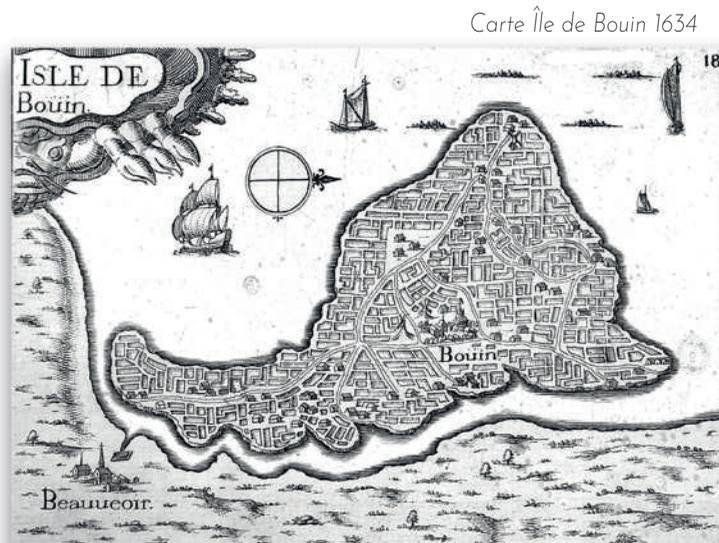
### A.3 Du XIIIe au XVIIIe, l'envasement du Dain, marque un tournant dans l'activité salicole

À l'époque de la grande production de sel sur le territoire, Bouin n'est pas encore rattachée au continent. Elle est à ce moment une île séparée par le bras de mer du Dain. Ce grand cours d'eau faisant le tour de l'île et rejoignant la baie à l'Ouest avait une place centrale dans les activités salicoles et surtout pour le commerce. Le Dain servait à l'île de Bouin de port d'accès pour le chargement du sel. Dans tous les anciens ports de la partie sud de l'ancien golf de Machecoul, abondaient les navires, débarquant par milliers et venus des pays nordiques ou du nord de la France pour y charger le sel.

On commence à observer à cette période les premiers effets du colmatage du bras de mer. Ils deviennent très importants sur l'ensemble du territoire formant une couche de vase pouvant avoisiner les cinq mètres d'épaisseur. Déjà rétréci à la fin du XIIIe siècle, le bras de mer du Dain mesurait en moyenne 500 à 600 mètres de large et a pu rester navigable pendant plusieurs siècles encore. Les assèchements des marais et la construction de salines se poursuivirent à cette époque dans le marais de Bouin lié à une montée démographique relativement importante.

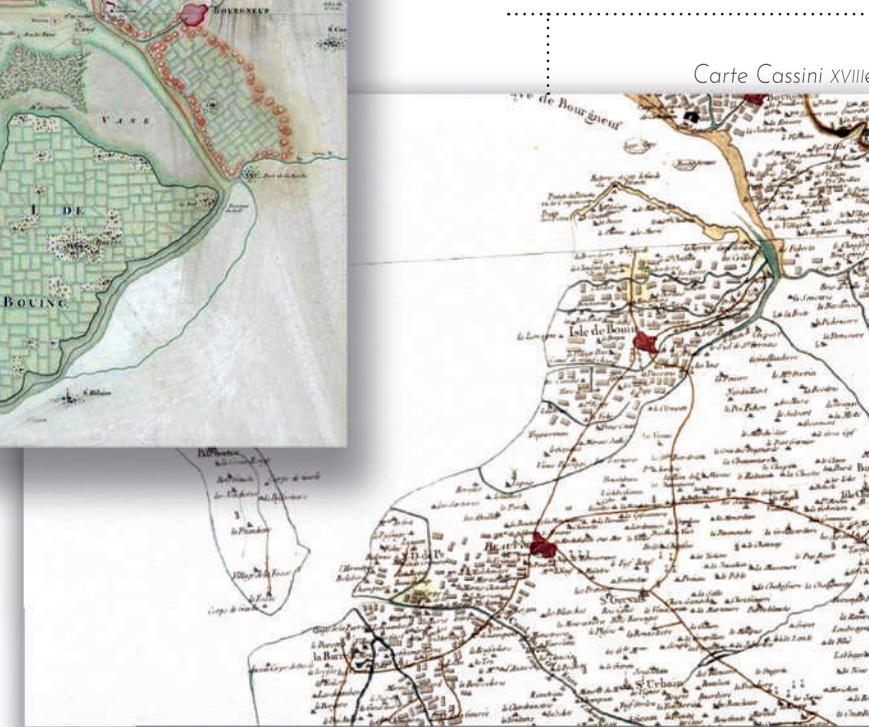
Malgré l'essor considérable pris par la saliculture au XI-Vème siècle, le Dain poursuit son envasement qui a perduré jusqu'au XVIIIe siècle. Bouin a ainsi été rattachée au continent à partir du XVIIIe siècle, après une succession de dépôts sédimentaires issus de la Loire et de la

Carte du début du XVIIIe siècle montrant la situation insulaire de Bouin. Séparée du reste du continent par le Dain. Des navires sillonnant la baie, chargés de cargaisons de sel.



Seconde carte du XVIIIe siècle sur la baie de Bourgneuf. On observe à l'intérieur de l'île un premier tracé quadrillant le territoire. Démontrant déjà une présence forte des marais salants dans les activités de l'époque. L'envasement de la baie autour de Bouin continue, inexorablement.

Au XVIIIe siècle, Bouin a rejoint le continent par l'entassement de la vase. Le Dain ne se résume plus qu'à un cours d'eau, formant le dernier vestige de la situation insulaire de Bouin. Le réseau hydrologique de l'ancienne île s'accorde à l'Étier. Deux villages se développent autour des marais : Bouin et Beauvoir.



Charente, qui a fermé peu à peu la baie et le bras de mer du Dain. On ne pouvait plus que pénétrer dans le Dain avec de grosses barques. On pouvait même le traverser à dos de cheval lors de basses mers.

La saliculture a perduré jusqu'au XVIIIe siècle dans le marais breton qui en faisait le plus grand producteur de sel de France, à une époque où le sel était très important pour la conservation des aliments. L'envasement de la baie, au XVIIIe donc a marqué un arrêt dans la dynamique de production de sel du marais de Bouin, l'accès au port devenant plus en plus difficile pour les navires, déterminants pour le commerce. Les ports sont alors déplacés plus en retraits vers la mer. Pour poursuivre l'alimentation des marais salants et les premiers grands vannages sont installés. Des écluses modestes sont posées sur les petits étiers afin de limiter la remontée des eaux salées.



CBY



Beauvoir-sur-Mer (Vendée) — Bourrines du Marais, près du passage du Gois

## B. DES POLDÉRISATIONS

### SUCCESSIVES À PARTIR DU XVIII<sup>E</sup>

#### B.1 Une première poldérisation agricole

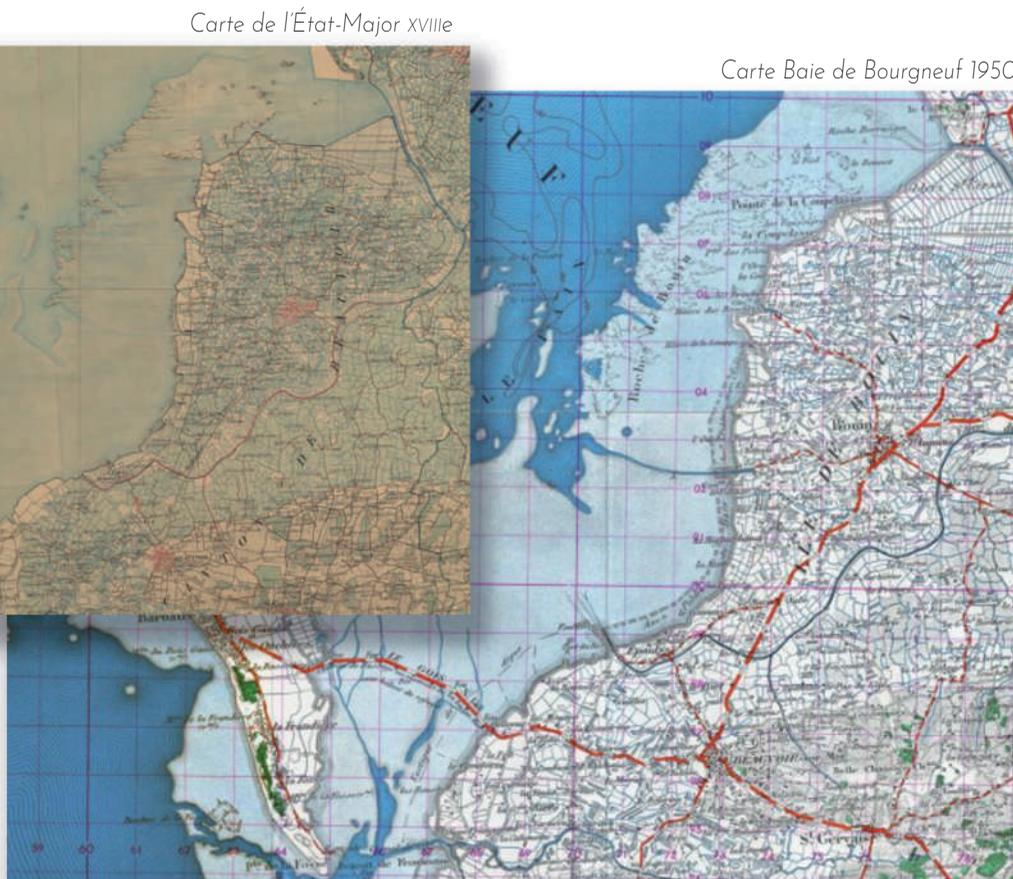
Une première digue en terre, assez importante et recouvrant toute la partie ouest du marais de Bouin a été érigée entre 1715 et 1720. La guerre de Vendée débutée en 1793 et terminée en 1795 où s'oppose monarchistes et républicains décime les populations locales. Pour subsister les maraichins transforment les marais par des techniques de drainage par digues apportées par les Hollandais : la poldérisation. Pour récupérer des terres sur la mer et ainsi transformer la saliculture par l'agriculture.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, de 1855 à 1867, cinq polders permettant de récupérer sept cent hectares ont été endigués par la Société d'endiguement sur l'ensemble du territoire du marais de Bouin : Le polder de Barbâtre sur l'île de Noirmoutier ; le polder des champs ; le polder du Dain ; le polder de la Coupelasse et le polder de Beauvoir. Ces cinq polders représentent une totalité de 18 km de



Carte de l'État-Major XVIII<sup>e</sup>

Le tracé de côte du marais de Bouin témoigne d'un premier changement dans les activités. Les terres les plus proches de la baie sont dédiées à la culture tandis que celles de l'intérieur sont des prairies. Un premier gain de terre se réalise avec le polder de Saint-Cérans



Carte Baie de Bourgneuf 1950

Au nord du Polder de Saint-Cérans se construit le polder de la Coupelasse, nouvelles terres gagnées pour la production de céréales. Un nouveau tracé de la côte se définit avec le polder du Dain, lui aussi destiné à la culture.



Carte IGN actuelle

Le polder du Dain s'est ancré dans le marais breton, délimitant la nouvelle partie destinée à l'aquaculture.

digue. Cette nouvelle route-digue augmente encore plus la surface du polder appartenant à la Société des Polders, représentant plus de 200 hectares de terre fertile gagnée sur la mer qui a permis la culture de céréales. L'activité agricole a supplanté l'activité salicole à travers le marais de Bouin et a ainsi engagé un réaménagement des marais. Le marais est aujourd'hui nourri en eau douce à l'exception des zones situées au bord de mer, qui profitent encore aujourd'hui de l'eau salée pour la saliculture mais aussi pour l'ostréiculture. Les polders de Saint-Céran et du Dain dans le marais Breton-Vendéen témoignent des étapes successives de la poldérisation et des prises de terre sur la baie de Bourgneuf, récemment conquises. Ces prises ont permis la mise en culture des polders à proprement parler après des années d'assèchement.

#### B.2 Suivre d'une poldérisation aquacole

Après le raz-de-marée qui a provoqué de nombreuses brèches dans la digue construite au XIX<sup>e</sup> siècle, le polder est envahi par les flots et reste sous l'eau pendant plus de dix-huit ans. En 1958 est entreprise la construction des 3800 mètres de la nouvelle digue de front de mer. Placé sous la maîtrise d'œuvre de la commune de Bouin. Elle est terminée en 1965 et abrite 120 entreprises ostréicoles. Aujourd'hui Bouin est donc sous le niveau de la mer aux vives eaux, protégée par la digue de 14 km sur laquelle ont été aménagés le Port des Brochets, le Port des Champs et le Port du Bec. Les salines ont parfois laissé place à l'aquaculture en bassins qui peut également se pratiquer sur le schorre en réutilisant les structures de digues, ce qui a été expérimenté dans le marais Breton.



### B.3 Un changement d'activités sur le territoire

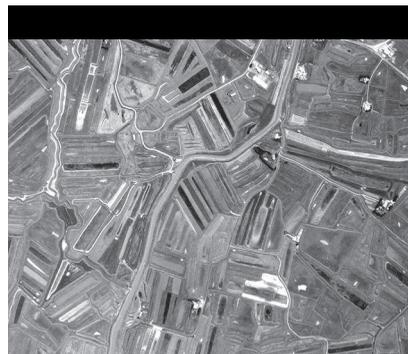
Bien qu'elle ait prit une place centrale à travers les paysages, la saliculture n'a jamais été la seule activité du marais de Bouin. Parallèlement au creusement des salines, l'agriculture et l'élevage prenaient déjà une place importante dans le territoire, plus spécifiquement du côté Ouest, vers les bocages, sur les premières terres asséchées.

Avec le colmatage de la baie de Bourgneuf et l'envasement de l'île de Bouin, la saliculture a perdu de son importance et les maraîchins se sont vus renforcer leurs pratiques d'agriculture et d'élevage, jusqu'à en faire presque disparaître les marais salants.

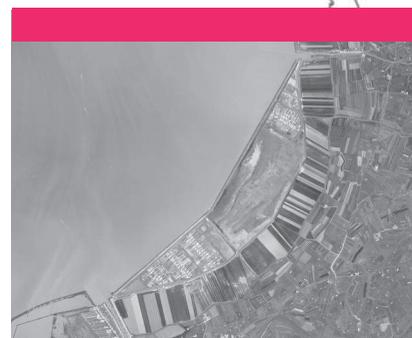
Les poldérisations successives ont ainsi appuyé ces dynamiques déjà existantes en artificialisant les côtes, aujourd'hui dédiée en majorité à la culture des céréales.



Le bocage se compose essentiellement de prairies temporaires et de cultures de maïs, à travers un parcellaire rectiligne



L'élevage prend place dans les marais, devenus prairies permanentes, gardant ses caractéristiques morphologiques

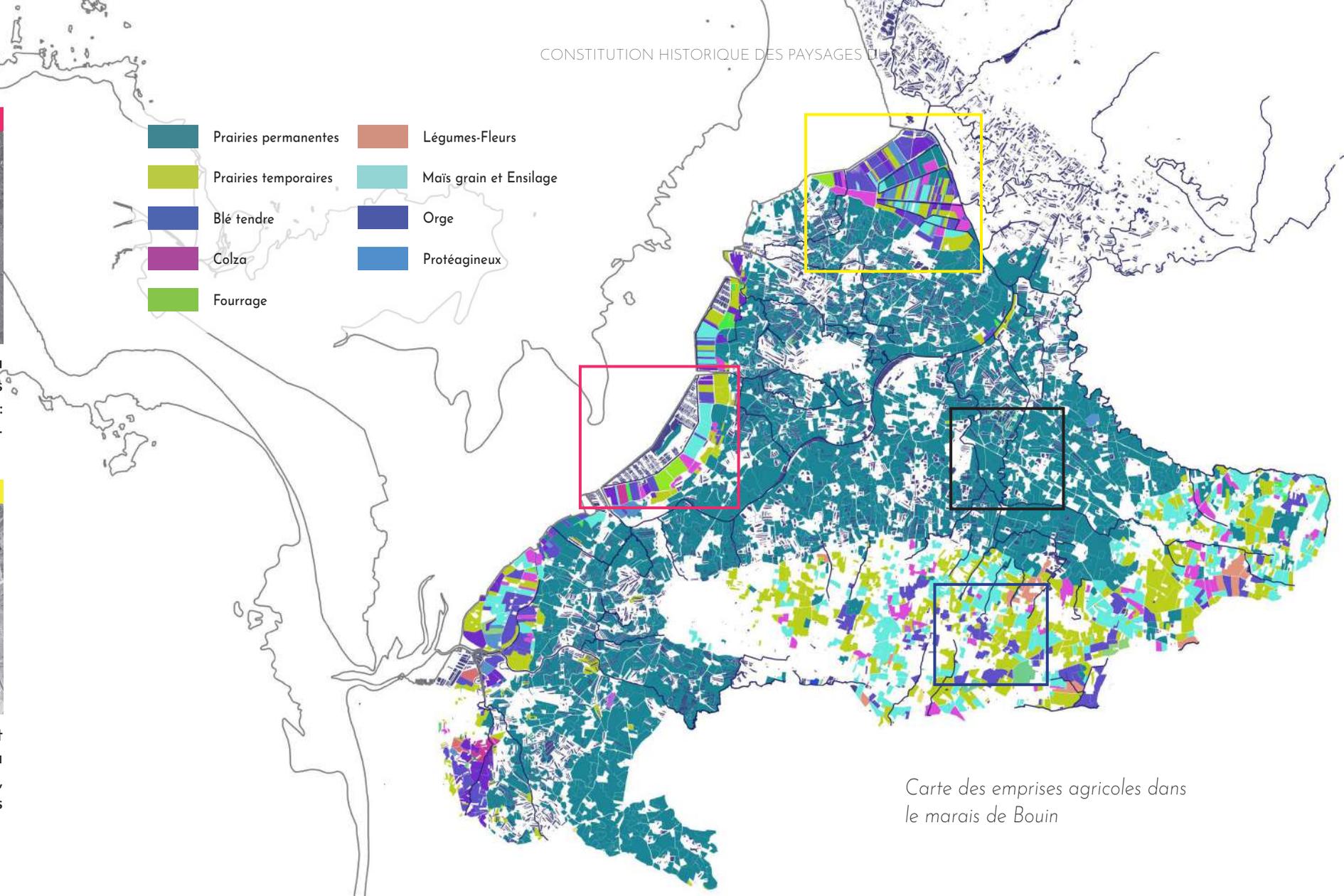


La partie agricole du polder du Dain se mélange entre prairies temporaires et culture de céréales: maïs, orge et blé dans un parcellaire laniéré



Le polder de la coupelasse est dans son ensemble destiné à la culture de céréales: Blé, maïs, orge. Plusieurs parcelles sont des prairies

- |  |                      |  |                        |
|--|----------------------|--|------------------------|
|  | Prairies permanentes |  | Légumes-Fleurs         |
|  | Prairies temporaires |  | Maïs grain et Ensilage |
|  | Blé tendre           |  | Orge                   |
|  | Colza                |  | Protéagineux           |
|  | Fourrage             |  |                        |



Carte des emprises agricoles dans le marais de Bouin

## C. UNE VIE ENTRE ADAPTATION ET PROTECTION DANS LES MARAIS

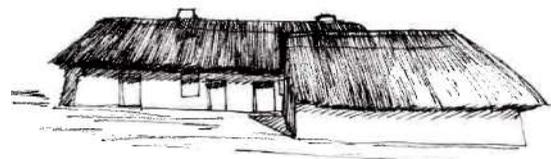
### C.1 Paysages traditionnels et culturels des maraîchins

#### C.1.1 L'habitat traditionnel

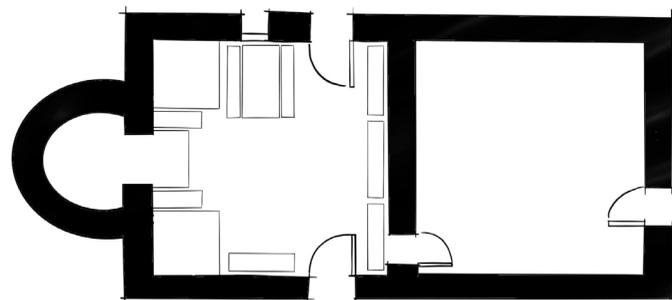
Les bourrines sont l'un des symboles du marais où elles étaient parsemées par millier. C'était l'habitat des maraichins. La bourrine est née d'une double contrainte : se protéger des vents océaniques et des submersions. Construction en torchis avec les matériaux du territoire pris sur place : l'eau la terre, les roseaux. Construction basses, les murs ne sont pas plus grands que 1m70 ou 1m80. Permettait d'être tapis sur le sol, recroquevillé pour donner le moins de prises possibles au vent.

L'inondation était admise. La construction d'une bourrine était de toute façon conçue pour prévoir une inondation. Tous les meubles à l'intérieur de la bourrine étaient surélevés pour permettre de les mettre à distance lors de ces inondations.

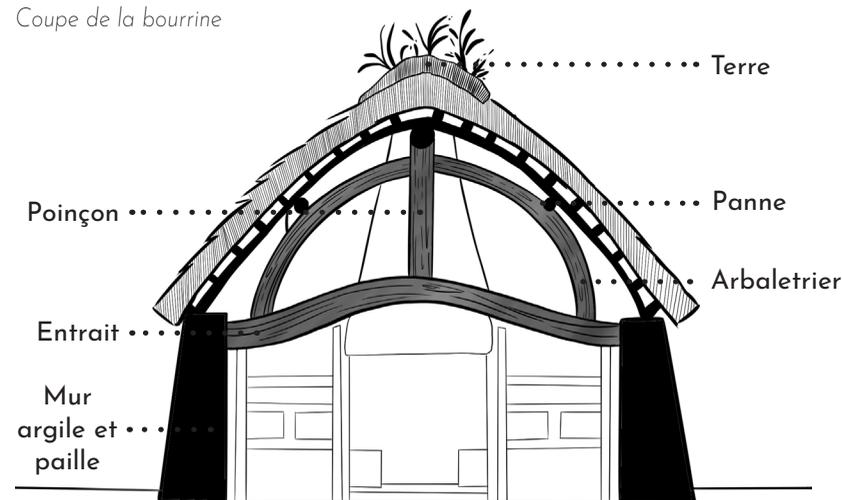
Dessin d'une bourrine



Plan de la bourrine



Coupe de la bourrine



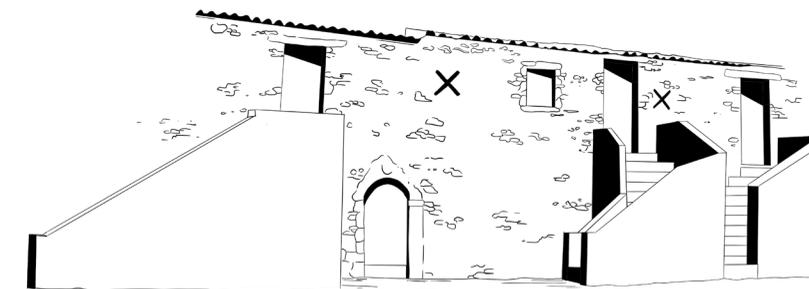
Les bourrines de part leur matérialité issue des éléments trouvés dans les marais s'intègrent dans ces paysages d'étendues de terres faisant s'intégrer les façades au sol et à l'empreinte du territoire si déterminant dans la vie des maraichins

D'autres typologies d'habitats façonnent les paysages des bourgs qui se sont construits aux points hauts du marais. On retrouve dans les villages

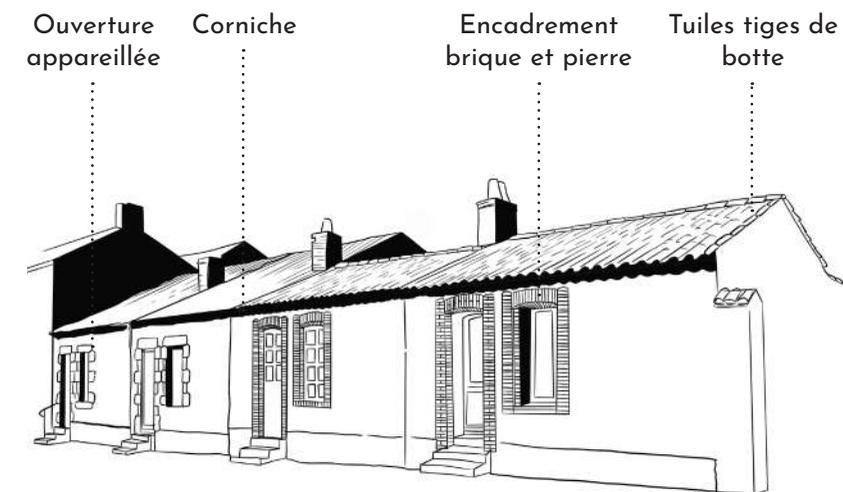


des alignements d'habitations denses avec des maisons, souvent mitoyennes structurant les axes des rues. et donnant des paysages de bourgs aux rues étroites et aux habitats homogènes, caractérisés par des façades blanches et des tuiles orangées.

La maison du Saunier



La maison de Bourg





1

### C.1.2 Des conditions de vie difficiles dans les marais

La nature du sol du marais, caractérisée par le « bri » qui est une couche de terre arable n'a pas facilité les activités et la vie des agriculteurs. Ceux qui ne disposaient pas de terres cultivables proches de leur lieu de vie affermaient quelques parcelles plus productives. Ils pouvaient parcourir quinze à vingt kilomètres à pied par jour aux époques des travaux des polders alors que les déplacements y étaient très difficiles. On pouvait se déplacer en yole ou sauter à la ningle d'un bossis à l'autre.

L'élevage a toujours tenu une place importante à travers les activités dans les marais. Dans un premier temps celui des bovidés et des chevaux, marqué au XIXe siècle, par la très réputée foire aux chevaux de Saint-Gervais. Il s'y vendant poulins et poulines du Marais Nord de la Vendée. L'élevage de poulets était également courante, trouvant leur nourriture dans les prairies avoisinant les habitations des marais étaient vendus sur les marchés des grandes villes, à Paris notamment.

À l'exception des jours de fête ou des périodes de grands travaux, où l'on consommait des aliments d'une meilleure facture, comme des produits de la mer, de la charcuterie ou de la viande de boucherie, l'alimentation restait sensiblement la même. Les activités de culture ou d'élevage n'étaient pas suffisantes pour autant pour procurer au foyer la nourriture nécessaire à la vie de tous les jours. L'alimentation n'était pas très variée et se résumait dans les grands jours à la consommation de cochon qui était salé pour la conservation et pour en manger jusqu'au dernier morceau. Il n'entraît que très rarement de la viande dans le logis. De même, les légumes se résumaient souvent aux pommes de terre, choux et haricots. Les laitages, lait caillé et œufs complétaient l'alimentation.

Fig 1 : Paysages des habitats dans les marais



2

Fig 2 : La Yole, barque permettant la circulation dans les marais

### C.1.3 La chasse et la pêche dans le quotidien des maraîchins

Des activités d'appoint venaient ainsi compléter les activités d'éleveurs des habitants des marais. La pêche en eau douce ou eau salée entre autres. Par exemple avec les anguilles et les poissons plats : soles, plies, carrelets ou encorde des crustacés comme des crevettes grises ou crevettes roses capturées dans les innombrables fossés, douves ou étiers. De même avec les grenouilles trouvées à travers les abreuvoirs et douves. La chasse à l'alouette, au moyen d'un filet, était aussi récurrente à travers les praires.

Les maraîchins se livraient également à la chasse au lièvre. La chasse aux oiseaux était courante grâce aux multiples points d'eau que donnent les marais : fossés, rouchères, loires, marais-gats étant le lieu de résidence de nombreuses espèces d'oiseaux. Les maraîchins connaissant chaque réseau d'eau et étaient habitués aux espèces d'oiseaux fréquentant le territoire. La protection des habitats et des nids se réalisaient au printemps et

en été pour que les espèces puissent se reproduire. L'hiver donnait ainsi place à des chasses importantes par exemple en attendant patiemment les vols des canards.

La pêche a eu un rôle très important dans la vie des maraîchins et ce, bien avant l'agriculture. Elle s'effectuait sur la bordure littorale à la recherche de mollusques et de crustacés. Puis avec les avancées techniques la pêche se poursuit en s'éloignant du rivage pour la pêche de poissons aux moyens d'embarcations de fortune.

Après la montée du niveau marin et grâce aux différentes marrées, les populations locales ont eu des ressources et des réserves presque inépuisables. Dans les vasières par exemple, découvertes à marée basse, parfaites pour la pêche des coquillages comme les lavagnons, coques, ou palourdes.

Fig 3 : Marché aux canards, Challans.



Beauvoir-sur-Mer (Vendée) — Le Marché, l'Église et la Mairie

## C.2 La montée des eaux au fil des siècles

Dès le début du Moyen-Âge et avec des moyens dérisoires, l'être humain a du tantôt conquérir, tantôt abandonner puis reconquérir les parcelles de terre qui deviendraient des pâturages, des salines et enfin des terrains de culture.

Le marais de Bouin et ses habitants ont connu au fil des siècles des relations difficiles face au littoral et aux marées. Des premières notes ont recensé au XVI<sup>e</sup> siècle, une quinzaine de submersions ayant poussé les habitants à évacuer plusieurs fois le territoire. Les chaussées de l'île de Bouin et celles de la bordure littorale également ont été fréquemment endommagées et ont provoqué l'inondation des terres péniblement conquises sur la mer et des dégâts causés aux habitations et aux récoltes de céréales et de sel.

En 1937, une tempête coïncidant avec une importante marée créa une brèche de 60m dans la digue de la grande prise à la barre de Monts et provoqua de graves dégâts.

*Submersion marine dans les pays de la Loire, causant une brèche dans la digue à Guérande*



*Prairies inondées par la montée des eaux dans le marais*



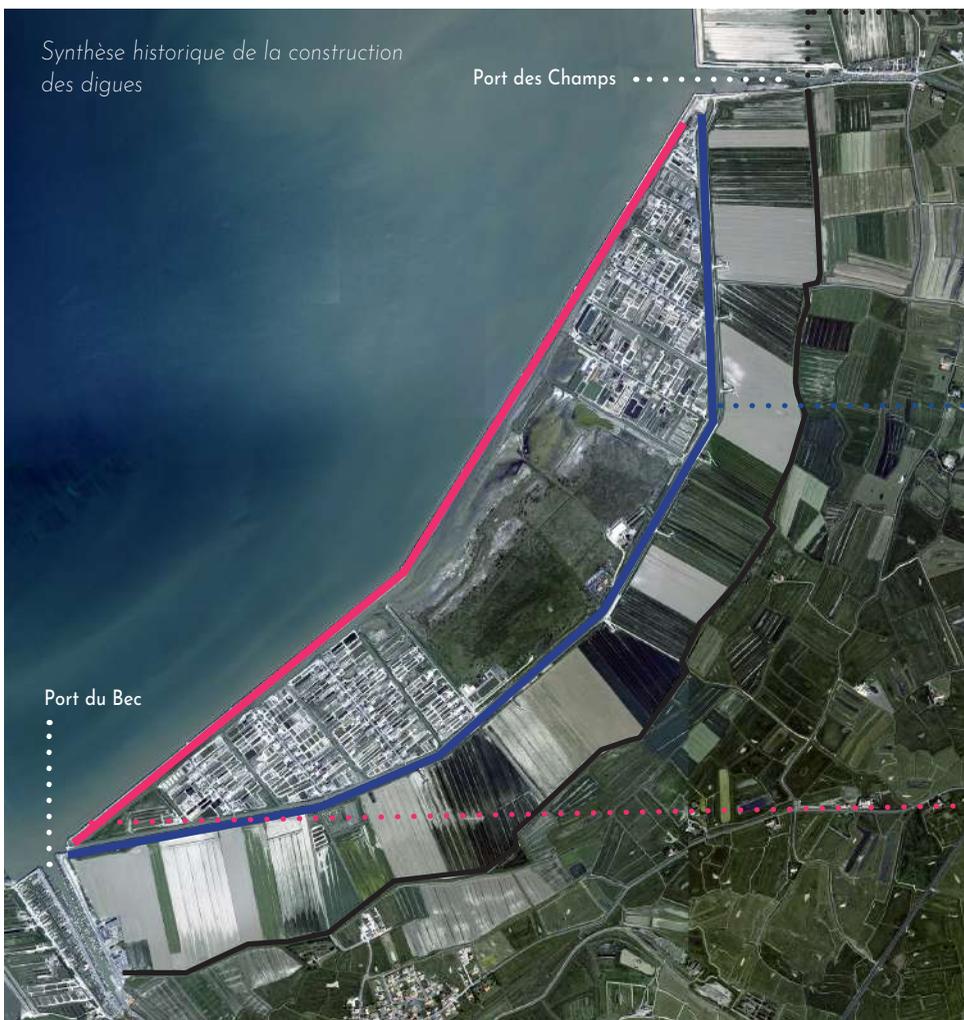
En 1940 un véritable raz-de-marée se fit s'effondrer les digues mal entretenues et sapées par les lapins. Occasionnant la submersion de tous les polders de Bouin et de Beauvoir. Les familles habitant près des polders ont bien évidemment dû évacuer une nouvelle fois les marais, les bêtes avec eux et leurs biens abandonnés. Après cet événement, près de 300 hectares sont restés submergés pendant 18 ans.

Les moyens insuffisants et inadaptés pour colmater les brèches des digues ont poussé à l'abandon des polders laissés aux cycles des marées et aux sédiments vaseux.

Le territoire du marais de Bouin a été de tout temps confronté à de fortes inondations, qui étaient en partie maîtrisées par le Syndicat de Marais composé des riverains et des services des communes. Avant d'arriver à l'assainissement des marais, il a fallu l'accomplissement de nombreux efforts à travers des conditions difficiles pour la conquête lente, parcelle après parcelle de ce vaste territoire.

La conquête des terres des marais n'a pas toujours été suffisante.





- Digue construite entre 1715 et 1720
- Destruction par le raz-de-marée en 1940
- Reconstruction de la digue en 1958

- 1860 à 1863 : construction de la route-digue
- Destruction par le raz-de-marée en 1940
- Reconstruction de la route - digue en 1958

- Construction de la nouvelle digue de front de mer en 1958

Il a fallu les protéger d'un retour de l'océan dans la baie. Les maraîchins ont édifié pendant des siècles des chaussées de terre qui se retrouvaient détériorées et ou submergées à la première tempête. Ils réparaient tant bien que mal les dégâts causés en utilisant les mêmes techniques, jusqu'à la prochaine fois. À la fin du XVIIIe, début du XIXe siècle, des digues mieux conçues, exposées aux assauts de vagues virent le jour. Elles étaient consolidées par un pavage de pierre issu de la baie.

Elles ne résistèrent cependant pas à la tempête de 1937 ni à celle de 1940. Les techniques de constructions de digues plus hautes et plus solides pour contenir les flots étaient connues. Elles demandaient cependant de grands moyens financiers, ce qui a repoussé de nombreuses années leur construction.

Route-digue en terre fermant et encerclant les parcelles cultivées



## D. UNE SUREXPLOITATION DU MARAIS MENANT À SA SAUVEGARDE

### D.1 Les impacts écologiques de l'exploitation du marais

Les marais et les vasières dans leur globalité, ont fait l'objet pendant tous ces siècles d'aménagements d'une exploitation qui a entraîné l'épuisement progressif des ressources naturelles. La pêche et la chasse, qui ont pu au fil du temps devenir excessives, pratiquées par les maraîchins ont elles aussi amené à un appauvrissement de la biodiversité.

Dans le département Vendéen par exemple, le prélèvement des anatidés par les chasseurs a doublé entre 1980 et 1990. Les prélèvements cynégétiques et halieutiques marquent une dégradation des qualités écologiques des milieux de marais. L'élevage bovin spécifiquement a lui aussi son impact sur la qualité des écosystèmes.

Le surpâturage à travers les prés salés réduit la productivité des terrains de parcours et permet l'invasion d'espèces toxiques, rejetées par les animaux, ce qui amoindrit la diversité végétale de ces marais. La perte d'une diversité floristique peut engendrer un déclin de la diversité des invertébrés et des oiseaux. L'urbanisation peut elle aussi mettre en danger les ressources et plus spécifiquement l'impact les nappes phréatiques.

L'être humain a donc fortement impacté le territoire et l'a transformé. Cependant, même avec les aménagements hydrologiques, les fossés, les canaux de drainage, les marais salants, les polders, les bassins aquacoles et salicoles ont permis au marais de continuer à avoir une fonction écologique forte.

Même si certains impacts sur les marais ont permis de retrouver un nouvel équilibre écologique, ce n'est pas toujours le cas, en particulier avec les méthodes de drainage intensives des marais qui induisent une oblitération du milieu. Le drainage intensif des terres intervient au moment de la conversion des prairies humides en terres labourables destinées à la culture. Il induit la majeure partie du temps une disparition des espèces végétales et animales qui sont inféodées aux prairies ainsi qu'avec la perte de ressources trophiques pour les anatidés et de certains sites de nidification.

## D.2 Le développement du tourisme dans les marais

Les premières vagues touristiques de la région remontent au début du XIXe siècle à l'époque des premiers « bains de mer », qui se développent dans un premier temps autour des sables d'Olonne avec l'arrivée du chemin de fer. Des stations balnéaires se créent autour du marais de Bouin, en particulier avec La-Barre-de-Monts.

Ces stations continuent de se développer au XXe siècle, période marquante dans l'histoire du tourisme de masse avec la création des congés payés. La côte Vendéenne deviendra une destination de choix pour beaucoup de vacanciers, plus seulement pour les populations les plus aisées, mais aussi pour les classes populaires.

Le tourisme s'est développé dans le territoire à travers plusieurs axes caractéristiques des régions littorales. À travers la baie : ses plages, les activités nautiques et de pêche. À travers



ses équipements balnéaires, et ses évènements comme le Vendée Globe par exemple constituant un attracteur indirect attirant les visiteurs. À travers les sports et les loisirs : l'équitation, le vélo et la randonnée. Plus généralement à travers le tourisme vert et le patrimoine historique.

Ces vagues touristiques estivales ont elles aussi une influence sur les paysages. Une influence visuelle directe, par la présence des vacanciers sur des lieux emblématiques comme le passage du Gois par exemple, modifiant ainsi le ressenti paisible et fragile de ces paysages mouvants, hors de ces périodes de l'année. Elles ont aussi un impact sur les milieux écologiques en eux mêmes, à travers la pêche, limitant depuis quelques années le poids des prises dans l'estran par les pêcheurs ; à travers les installations balnéaires sur des milieux naturels et à travers les marais, milieux riches et sensibles dans lesquels les diversités faunistiques et floristiques sont à protéger.



Fig 1 : Des rangées de camping-car intègrent les paysages des marais et du littoral. Ici, proche du port du Bec.

Fig 2 : Les activités nautiques activent les paysages des plages du littoral, au sud du marais à Saint-Jean-de-Monts

Fig 3 : La vélodysée, route cyclable reliant Hendaye à Roscoff passe par le marais de Bouin, et attire une population touristique.

### A.3 Les mesures de protection du marais

L'évolution du marais de Bouin depuis le XI<sup>e</sup> siècle et la création de premières salines a engendré des ouvrages d'une grande ampleur sur la totalité du territoire.

L'artificialisation des côtes avec l'endiguement du littoral ainsi que la création des polders ont eux aussi modifiés les paysages et les écosystèmes liés à ces milieux. Avec certaines pratiques agricoles, les activités de l'être humain ont eu des impacts sur les équilibres naturels. Des politiques publiques concernant la protection des paysages et de la nature ont ainsi vu le jour au XX<sup>e</sup>.

Chacune de ces politiques de protections, liées à des espaces ou à des communautés végétales ou animales se sont imposées également dans le marais de Bouin, visant la protection de ces richesses précédemment établies. On retrouve sur le territoire plusieurs de ces mesures, ayant des impacts différents sur les paysages.

À l'heure actuelle, de part leur règlementations spatiales, les méthodes de gestions qu'elles induisent et les pratiques qu'elles mettent en place pour atteindre leurs objectifs elles donnent les clés de lecture des dynamiques d'aujourd'hui et de demain pour la constitution et l'évolution des paysages.

#### CONSERVATOIRE DU LITTORAL



*Le conservatoire du littoral est un établissement public utilisant l'acquisition foncière de terres du littoral français afin qu'il ne soit pas construit ou artificialisé. Il acquiert des terrains fragiles et menacés par l'artificialisation des côtes, à l'amiable ou par préemption majoritairement.*

*Le CELRL réalise des travaux de remise en état des parcelles acquises et remettent ces terres à des collectivités, associations ou communes afin qu'elles assurent la gestion et le respect des orientations arrêtées.*

*Sur le territoire du marais de Bouin le conservatoire du littoral a acquis des terres le long du littoral au nord du polder du Dain ainsi que dans les marais au sud de Beauvoir.*

#### NATURA 2000 - DIRECTIVE OISEAUX - ZPS



*Aire de mise en œuvre de la directive oiseaux, de Natura 2000, prenant effet sur l'ensemble du marais de Bouin ainsi que la zone d'estran à l'exception des bocages et des bourgs comme Bouin ou Beauvoir. Cette politique publique initiée par l'Union Européenne, vise à protéger les espèces d'oiseaux vivant naturellement à l'état sauvage sur le territoire.*

*Elle induit sur l'ensemble du territoire, une gestion et une protection en lien avec l'exploitation des terres. Elle prend également effet sur la chasse des oiseaux, l'autorisant si la population de l'espèce le permet.*

*A travers les paysages du marais de Bouin, les ZPS permettent de protéger les populations d'oiseaux et d'ainsi continuer à faire du marais un espace privilégié et riche pour les l'avifaune.*

#### NATURA 2000 - DIRECTIVE HABITATS - ZSC



*Directive visant à protéger les habitats naturels d'un territoire à travers les ZSC, Zones Spéciales de Conservation. La définition de la ZSC entraîne la protection, par des mesures contractuelles, réglementaires ou administratives des habitats des espèces, vivant sur le site.*

*Cette directive a donc un droit de regard sur les projets du territoire, en l'occurrence si leur impact sur ces milieux est trop important.*

*Elle permet donc pour les paysages la conservation des habitats naturels et le maintien d'un territoire respectueux avec la faune et la flore.*

#### CONVENTION DE RAMSAR



*La convention de Ramsar est un traité international concernant la protection des zones humides, visant à enrayer leur dégradation et leur disparition en reconnaissant leurs fonctions écologiques.*

*Elle vise à tenir compte des plans d'aménagements sur les zones humides protégées ainsi qu'à conserver les sites inscrits sur la liste Ramsar et à restaurer des zones humides transfrontalières.*

*Ces zones humides protégées s'appliquent sur l'entièreté des anciens marais maritimes, délimités par les bocages sauf dans les villages comme Bouin et Beauvoir.*

#### ESPACE NATUREL SENSIBLE



*Les ENS sont des espaces « dont le caractère naturel est menacé et rendu vulnérable, actuellement ou potentiellement, soit en raison de la pression urbaine ou du développement des activités économiques ou de loisirs, soit en raison d'un intérêt particulier eu égard à la qualité du site ou aux caractéristiques des espèces végétales ou animales qui s'y trouvent »*

*Ce sont des espaces protégés pour donner un accès au public tout en gardant la richesse biologique et naturelle présente sur le site. Cette politique publique apparaît sur le territoire à deux endroits, dans les bocages entre Beauvoir et Saint-Gervais ainsi qu'au nord de la baie de Bourgneuf à Bourgneuf-en-rez. Ces mises en œuvre impactent le territoire à travers la gestion des espaces et plus particulièrement dans le marais à travers les méthodes de pâturages utilisées.*



## Synthèse de la constitution des paysages

*Se reposant sur l'ancienne situation insulaire de Bouin, avant le colmatage du Dain au XVIIIe siècle, la saliculture issue d'un héritage chrétien a façonné les paysages des marais. Les assèchements successifs, la création des salines, la protection face au littoral à l'aide de digues et de zones poldérisées ont marqué le territoire, laissant leurs traces et définissant l'identité du marô actuel.*

*Ce sont donc ces activités agricoles, couplées aux conditions de vies rugeuses du marais qui ont dessinées au fil des siècles l'âme et l'héritage culturel et historique du marais de Bouin.*

*La diversification des activités sur le territoire à travers le temps, avec l'élevage, les cultures agricoles, l'aquaculture et l'ostréiculture ont continué d'impacter les paysages en exploitant leurs ressources.*

*L'exploitation depuis des siècles de ces mêmes terres, couplée à l'attrait touristique que forme le marais Breton-Vendéen pose ainsi la question du maintien de ces paysages bien ancrés dans la culture vendéenne, pour les années à venir.*



3

---

SCÉNARIOS POUR L'AVENIR DU MARAIS DE  
BOUIN

## A. SYNTHÈSE DES ENJEUX DU MARAIS DE BOUIN

### Paysages de la frange littorale

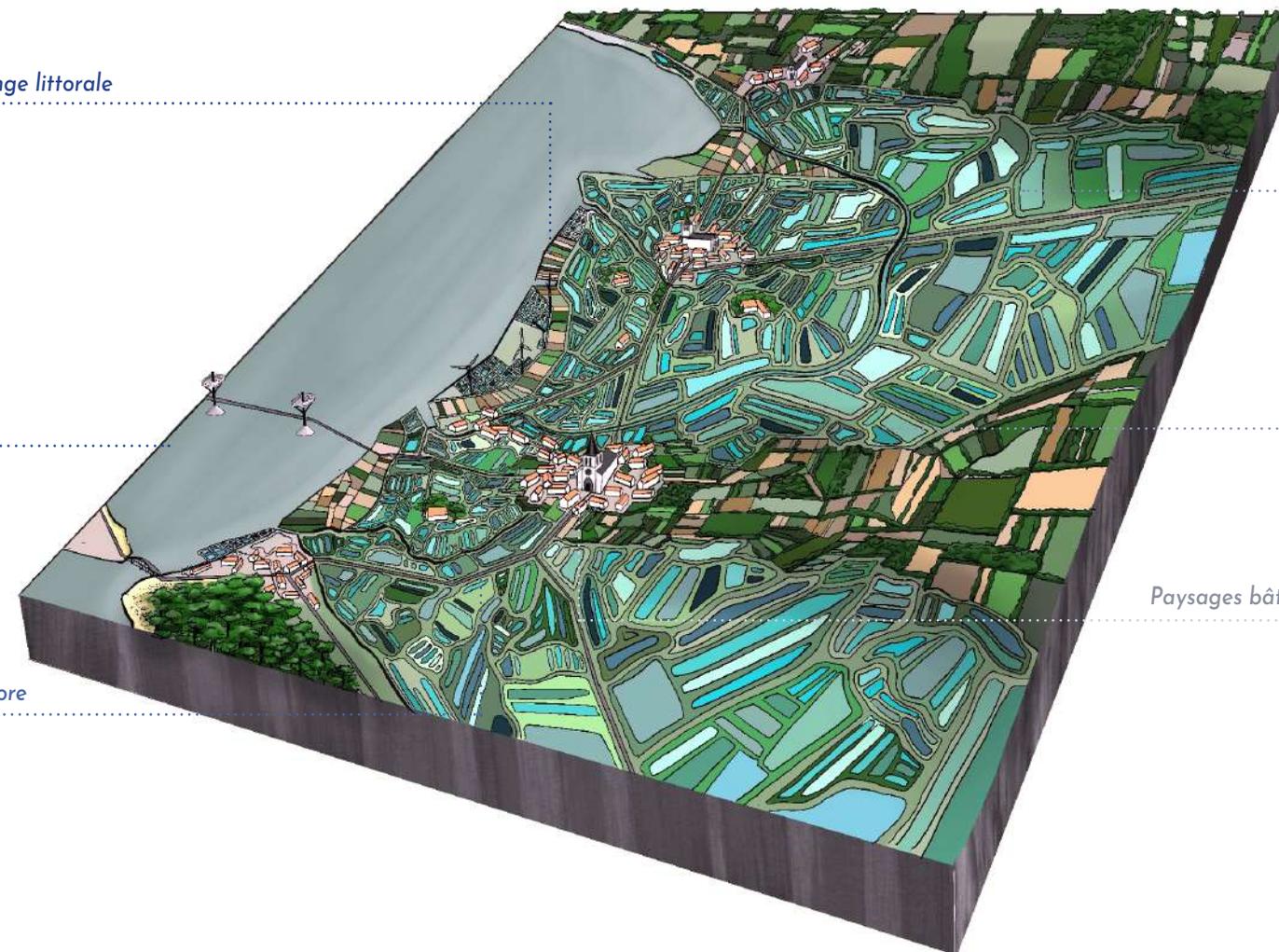
- Question de la pérennité des digues
- Lutte contre la montée des eaux, liée au réchauffement climatique
- Dualité entre l'artificialisation des côtes ou une nouvelle gestion de l'eau sur le territoire.
- Déplacement de la ligne côtière

### L'estran

- Protection de la richesse biologique
- Maintien des paysages à travers les saisonnalités et les périodes touristiques
- Prise en compte de l'envasement de la baie

### La Faune et la flore

- Protection de la Faune et de la Flore, en particulier à travers les zones d'habitats des oiseaux migrateurs
- Adaptation de l'élevage dans les marais pour le maintien de cette biodiversité
- Utiliser comme un point d'intérêt pour le tourisme, en préservant ces milieux



### Les marais salants

- Après son abandon progressif, une nouvelle dynamique pour la saliculture.
- Le retour d'une nouvelle génération de saunier et des paysages salicoles
- Une labelisation du sel entraînant un nouvel attrait pour l'activité.
- Conserver les spécificités des paysages des marais salés et des traces, témoignant de l'héritage historique du territoire.

### L'élevage

- Maintien de l'importance de l'élevage dans les paysages du marais.
- Préservation des ressources écologiques et nouvelles pratiques d'élevage empêchant le surpâturage.
- Protection des paysages des marais avec l'élevage.
- Mise en place de l'agrotourisme avec des fermes auberges.

### Paysages bâtis

- Maintien d'une dynamique de construction lente.
- Prise en compte des paysages de bocage dans le développement du bâti.
- Prise en compte de la montée et de la qualité des eaux dans le développement urbain

## B. LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE À TRAVERS LA PRÉSERVATION DE L'IDENTITÉ DE SES PAYSAGES ET DE SES ACTIVITÉS

Les paysages du marais de Bouin font preuve d'une grande richesse en terme de diversité des paysages, des activités les façonnant, d'écologies ou encore d'héritage culturel et historique.

On peut se demander quels seraient les paysages futurs du marais de Bouin dans les années à venir, en prenant en compte ces forces déjà établies et en les maintenant à travers l'aménagement des paysages. Ces thématiques s'axeraient sur des notions centrales et actuelles du territoire. Telles que la gestion et la prise en compte de l'eau pour le futur, le maintien des caractéristiques des paysages actuels et enfin la place du bâti et du développement urbain sur le territoire.

### B.1 Préserver la qualité des cours d'eau

Comme observé à travers la première partie de cet écrit, la gestion des eaux est au cœur des paysages du marais de Bouin. Et elle le sera tout autant pour les années à venir. Elle nécessite un regard sur des longues années pour pouvoir poursuivre le développement actuel des marais et plus en amont des bocages pour ainsi préserver la richesse des paysages, de la faune et de la flore.

L'eau constitue alors un enjeu majeur pour le futur tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Le territoire de part son passé et son histoire vis à vis de l'eau appelle à sa gestion maîtrisée afin de satisfaire l'ensemble des usages auxquels elle fait appel. Étant nécessaire aux activités agricoles, conchyliques et touristiques mais aussi avec sa nécessité de contrôle via les digues, les écluses et le réseau hydrographique. Il faut ainsi assurer la gestion de l'eau en amont des bassins pour garantir

aux marais salants et doux des conditions d'alimentation en adéquation avec les usages : favoriser le maintien des haies, voire leur replantation, en particulier lorsqu'elle joue un rôle hydraulique ; prévoir l'aménagement d'ouvrage de gestion des eaux et réserver des zones pour l'expansion des crues sur le réseau hydrographique en amont et enfin, prévoir les dispositions qui visent à favoriser la gestion et l'entretien du réseau hydrographique des marais.

La préservation de la qualité des eaux sur le territoire passe aussi par la question du maintien des zones humides nécessitant restauration et entretien

Elle renvoie également à la pérennisation et au développement des trames vertes et bleues qui jouent des rôles essentiels en matière de biodiversité et de richesse écologique. Elle appelle également à un renforcement de la maille bocagère afin de renforcer les continuités sur le territoire. En particulier entre le bocage et les marais ou peuvent se trouver des zones de connexion importantes pour les espèces. Ces zones dont à préserver et à développer à travers la plantation de haies basses dans les marais tout en conservant les caractéristiques paysagères et afin de pérenniser ces motifs paysagers structurants et identitaires des paysages du marais. Mais aussi pour contribuer à la maîtrise des pollutions et des ruissellements notamment pour l'agriculture.

### B.2 Maintenir la diversité des paysages

Le marais de Bouin se doit de poursuivre son développement à travers les activités qui l'ont façonné. L'agriculture et l'aquaculture qui sont présentes ainsi que les motifs qui y sont associés avec un patrimoine hydraulique fort avec les écluses les canaux et les étiers.

Le développement du marais vise la conservation des différentes structures paysagères entre les marais salants, salés et doux en préservant les

microformes de reliefs faisant la spécificité de chacune des parties du territoire. En limitant les surélévations du sol autres que celles nécessaires pour l'activité salicole.

Le maintien des activités historiques doit se réaliser en pérennisant la gestion et l'entretien des espaces naturels et agricoles visant des pratiques respectueuses des sensibilités et fragilités environnementales du territoire. La qualité paysagère et identitaire des marais sera maintenue par la valorisation des franges urbaines entre les espaces bâtis et espaces agro-naturels permettant la mise en scène actuelle des espaces habités et cultivés en dehors des bourgs.

Carte des continuités paysagères et écologiques, du littoral aux bocages

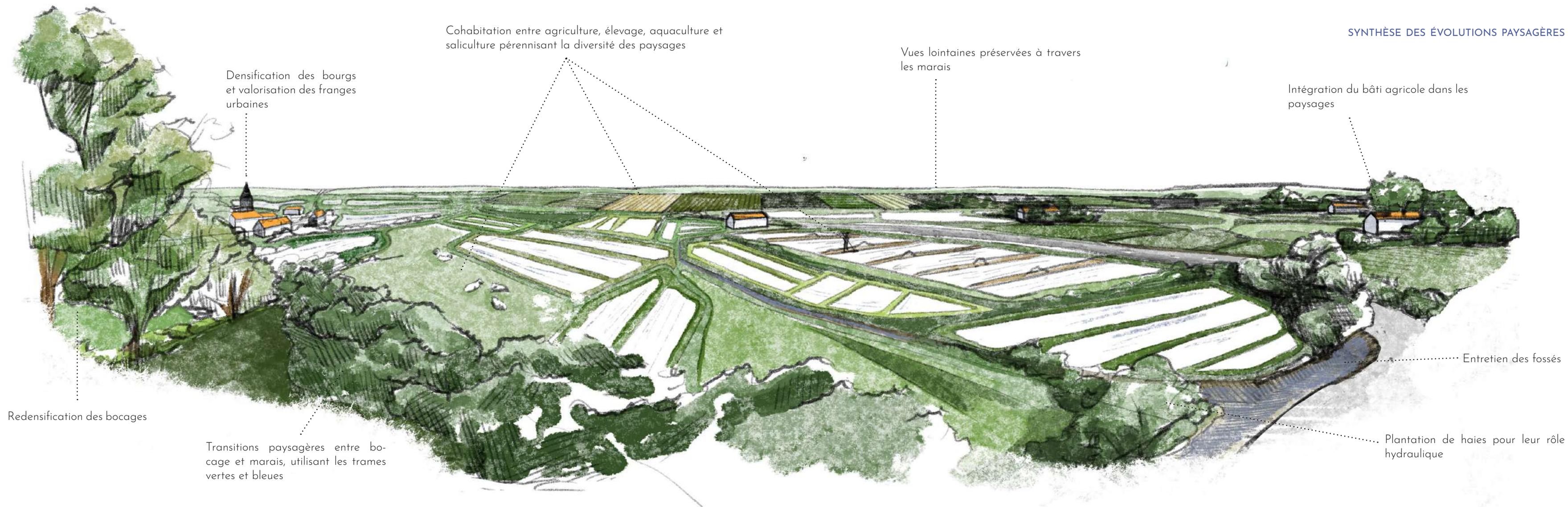


### B.3 La maîtrise du développement urbain

Le développement urbain du territoire ne doit pas dégrader les qualités des marais et en particulier la qualité de l'eau, en limitant les usages potentiellement polluants à proximité des réseaux hydrauliques. Il s'agit de préserver les terres agricoles et naturelles d'une urbanisation importante pour pérenniser les activités agricoles et protéger la richesse environnementale. Entre autres à travers les paysages des marais et des bocages, ces derniers étant en péril avec une nouvelle urbanisation s'installant dans ses mailles, en limitant la consommation des espaces agricoles et naturels.

Il s'agit également de préserver les vues lointaines, caractéristiques de l'arpentage des marais en pensant l'intégration paysagère des bâtis agricoles afin de limiter leur volume et leur présence.

La densification des bourgs prévus par les documents d'aménagements du territoire pourrait le redynamiser économiquement et démographiquement. La réutilisation des fermes et des bâtiments agricoles abandonnés dans les marais et présentant un patrimoine culturel et paysager spécifique pourraient faire l'objet de réhabilitation et de nouvelles bâtisses à habiter.



Densification des bourgs  
et valorisation des franges  
urbaines

Cohabitation entre agriculture, élevage, aquaculture et  
saliculture pérennisant la diversité des paysages

Vues lointaines préservées à travers  
les marais

Intégration du bâti agricole dans les  
paysages

Redensification des bocages

Transitions paysagères entre bo-  
cage et marais, utilisant les trames  
vertes et bleues

Entretien des fossés

Plantation de haies pour leur rôle  
hydraulique

### C. LES PRÉMICES D'UN TOURISME VERT, S'APPUYANT SUR LA RICHESSE DES PAYSAGES

Face au potentiel touristique du marais de Bouin basé sur les observations actuelles et passées du territoire, plusieurs pistes de développement peuvent voir le jour et modifier dans les années à venir les paysages.

On peut alors s'interroger sur les choix de la trajectoire touristique future et la façon dont ils modifieraient et maintiendraient les paysages actuels. Le développement du tourisme peut s'axer autour de plusieurs activités, présentant une attractivité intéressante et déjà présentes dans les paysages du marais. La richesse de la biodiversité est un moteur d'intérêt et de protection vis-à-vis de ces territoires.

Fig 1 : Huitriers pie et pluviers argentés dans les prés salés  
Fig 2 : La Vélodyssée, traversant le marais de Bouin



#### C.1 Lier la vélodyssée et l'observation des oiseaux

L'avifaune, extrêmement présente et diversifiée grâce aux paysages et aux qualités biologiques que l'on retrouve dans le marais de Bouin pourrait devenir l'un des attraits majeurs du territoire.

Les politiques publiques mises en place à travers la directive oiseaux et la directive habitat de Natura 2000 continueront de protéger ces milieux et les espèces y vivant permettant de maintenir des communautés animales importantes et diversifiées et de garder ce caractère naturel présent dans les paysages des marais. Ainsi des aménagements s'intégrant discrètement dans les paysages pourraient voir le jour, sans modifier le caractère.

Les paysages du bord du littoral, de la zone d'estran et des polders pourraient devenir ces lieux d'observation des oiseaux : discrètement à travers les herbes des prairies et des paysages horizontaux des marais, utilisant les routes digues pour prendre de la hauteur et obtenir une vision surplombant ces habitats.

L'attractivité touristique du territoire pourrait se jouer également sur les formes de déplacement et de découverte du marais. La Vélodyssée, immense itinéraire cyclable reliant Roscoff à Hendaye, en France et parcourant les paysages emblématiques de la côte Atlantique française, inscrit son parcours à travers les sentiers du marais de Bouin.

Cette randonnée cyclable à travers la France pourrait être la colonne vertébrale d'un développement touristique vert sur le territoire, en l'associant à la richesse des sites et des lieux d'intérêts naturels et à ce nouvel observatoire ornithologique.



Carte de l'itinéraire de la Vélodyssée

#### C.2 Poursuite de l'attractivité du territoire sur les activités nautiques et littorales à travers les saisons.

Ce nouveau tourisme pourrait se développer par exemple à travers des liaisons douces et des axes littoral - rétro-littoral et l'arrière pays ainsi que par le développement d'itinéraire améliorant la traversée des espaces urbains se basant sur la richesse patrimoniale du territoire et en créant des parcours de découverte.

Les activités liées à la mer et à son économie sont un réservoir de développement extrêmement riche sur l'ensemble du territoire. Les activités touristiques liées au littoral sont déjà présentes dans les marais, surtout à travers la pêche à pied modifiant les paysages du littoral aux périodes estivales. Les décisions prises concernant ces paysages doivent prendre en compte la présence des touristes à travers leur présence dans le marais comme avec les camping-car et continuer de préserver cet important réservoir de pêche.

#### C.3 Une offre d'hébergement s'adaptant au tourisme vert

Ce tourisme durable et responsable doit être compatible avec les exigences environnementales du territoire. Les offres et les capacités d'hébergements doivent s'adapter en visant un élargissement des saisonnalités touristiques et des activités en dehors de l'attractivité du littoral.

Une nouvelle vague d'hébergements pourraient voir le jour à l'intérieur même des marais, dans la continuité morphologique des paysages bâtis dispersés.

La mise en valeur des pâturages et des activités d'élevage pourraient se traduire par le développement de fermes-auberges, révélant à travers le tourisme les qualités paysagères du marais de Bouin dont les pâturages et les produits issus de l'élevage bovin et ovin en seraient le nouveau visage.

SYNTHÈSE DES ÉVOLUTIONS PAYSAGÈRES

Maintien des activités littorales tout en prévenant et en régulant le maintien des espèces de pêche

Réaménagement de pistes cyclables sur l'ensemble des paysages en encourageant les liaisons vertes vers le littoral

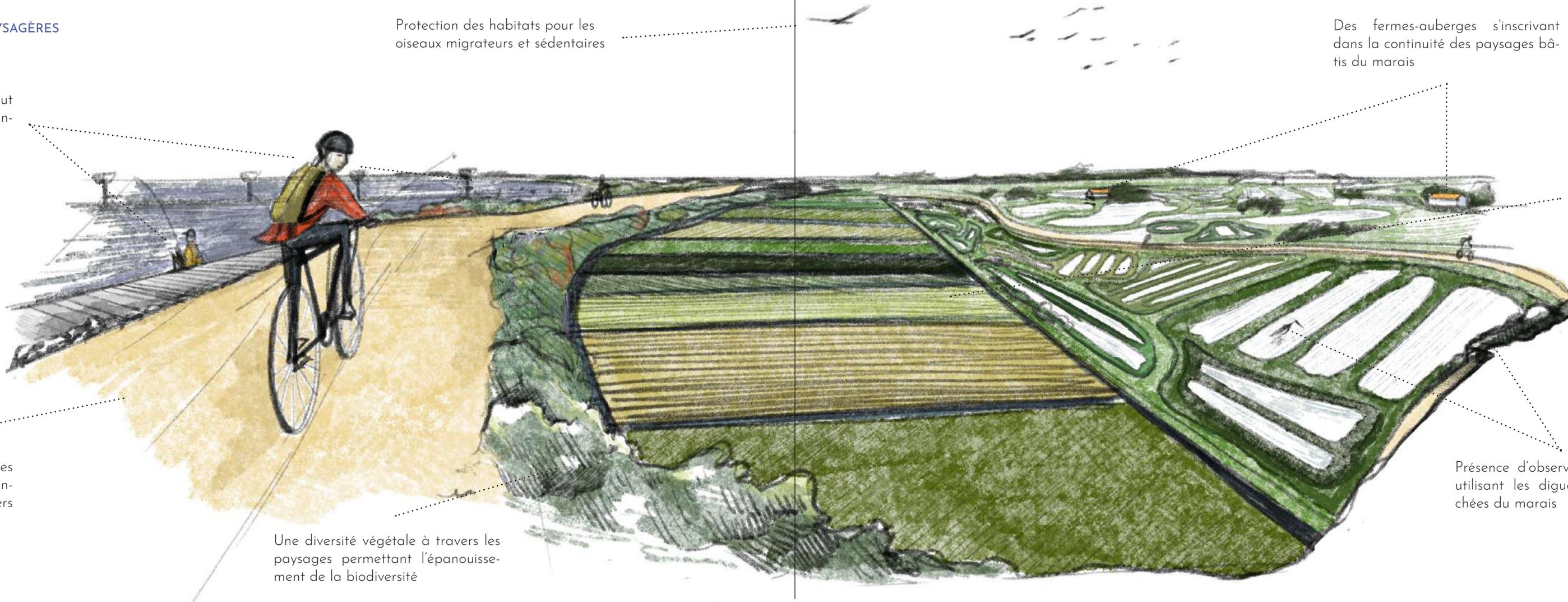
Protection des habitats pour les oiseaux migrateurs et sédentaires

Des fermes-auberges s'inscrivant dans la continuité des paysages bâtis du marais

Maintien et protection des habitats et des communautés végétales et animales dans les zones agricoles et marécageuses.

Une diversité végétale à travers les paysages permettant l'épanouissement de la biodiversité

Présence d'observatoires à oiseaux utilisant les digues et parties cachées du marais

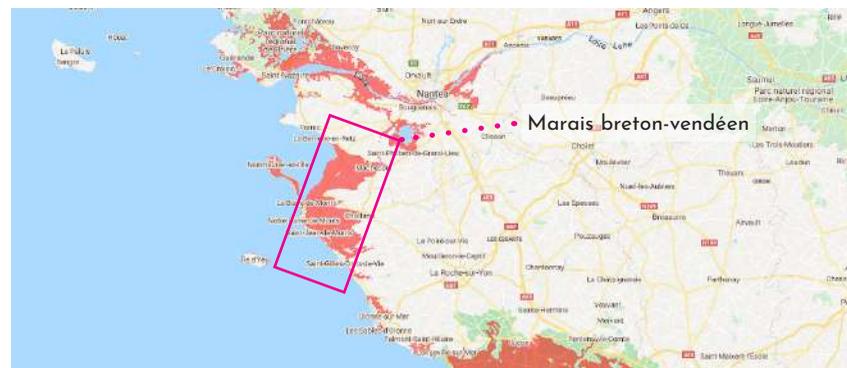


### C. QUELLES ADAPTATIONS POUR LE MARAIS DE BOUIN FACE AUX NOUVELLES MONTÉES DES EAUX ?

Le réchauffement climatique est un problème majeur, qui remet en question les agissements des humains à l'échelle planétaire. Les émissions mondiales de gaz à effet de serre continuent d'augmenter, les températures avec, années après années. Ce réchauffement atmosphérique enclenche deux problèmes majeurs face aux océans. D'une part la fonte des glaces et d'autre part une hausse de la température de l'eau. Ces changements provoquant cette montée des eaux pourraient alors modifier les paysages à l'échelle mondiale.

Dans ce contexte actuel, le marais de Bouin doit lui aussi faire face, encore une fois, après d'innombrables inondations subies par le territoire et ses habitants depuis des siècles.

Carte des zones sous la pressions de la montée des eaux



### D.1 Les mesures pour la prévention et la protection face aux inondations

Les risques d'inondation dans le marais de Bouin sont une réalité, qui a jusqu'à ce jour conditionné la vie, les habitats et les activités des femmes et des hommes ayant vécu à travers ce territoire.

Jusqu'à aujourd'hui, la solution majeure a été la mise à distance avec le littoral par l'édification de digues protégeant toute la côte Ouest du marais. Si l'on suit la tendance actuelle, le territoire continuera de se protéger face aux inondations de la même manière, par la restructuration et le renforcement des digues décennies après décennies, siècles après siècles.

En réaction au phénomène d'inondation, le PPRI, Plan de Prévention des Risques spécifique aux Inondations, émanant des autorités publiques et prenant effet sur une partie importante de la région des pays de la Loire, a pour but d'agir et de donner les directives à suivre sur le territoire. Il définit les règles de constructibilité et d'aménagement à travers les communes concernées par les inondations.

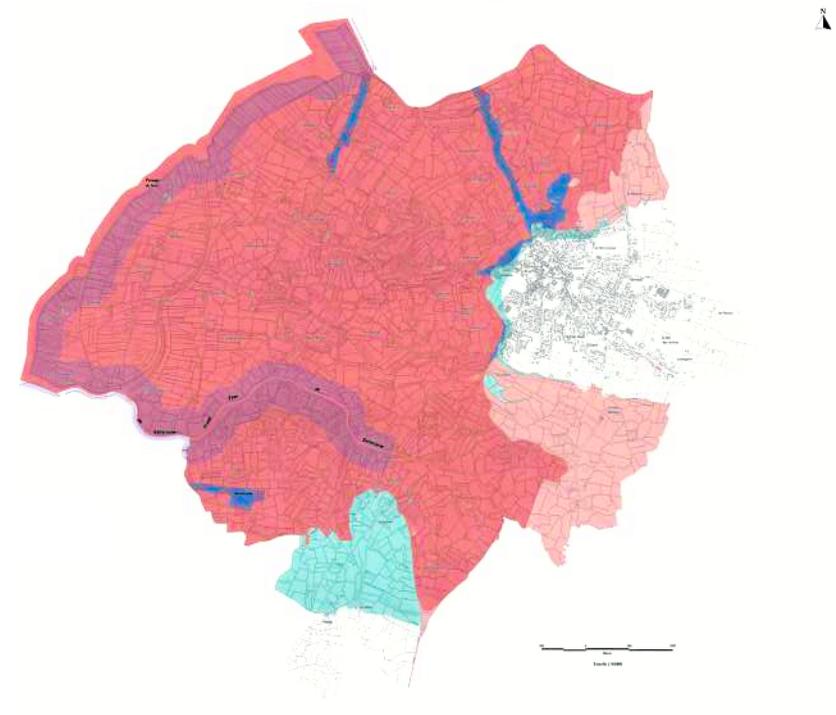
S'intégrant dans la mise en place du PPRI, les PAPI (Programmes d'Action de Prévention des Inondations) visent à promouvoir une gestion intégrée des risques d'inondation afin d'en réduire les conséquences et les dommages sur les territoires et leurs activités, les habitats et les biens.

Le PAPI ressort sept axes pour la prise en compte des inondations. La connaissance et la conscience du risque ; la surveillance et la prévision ; l'alerte et la gestion de crise ; dont trois autres concernant cette fois ci l'aménagement des territoires : la prise en compte du risque d'inondation dans l'urbanisme, la réduction de la vulnérabilité des habitats et la gestion des ouvrages de défense contre la mer.

### D.2 Les changements à opérer influant les paysages

C'est la communauté de commune Océans-Marais de Monts qui lutte contre les inondations à travers le marais de Bouin. Comme action la plus visible, on peut évidemment noter le renforcement des digues, afin d'améliorer les zones à forts enjeux humains. La hauteur du réhaussement des digues sur le territoire est fixée et prévue pour des catastrophes naturelles plus importantes que la tempête Xynthia.

Carte des aléas sur la commune de Beauvoir-Sur-Mer à l'horizon 2100



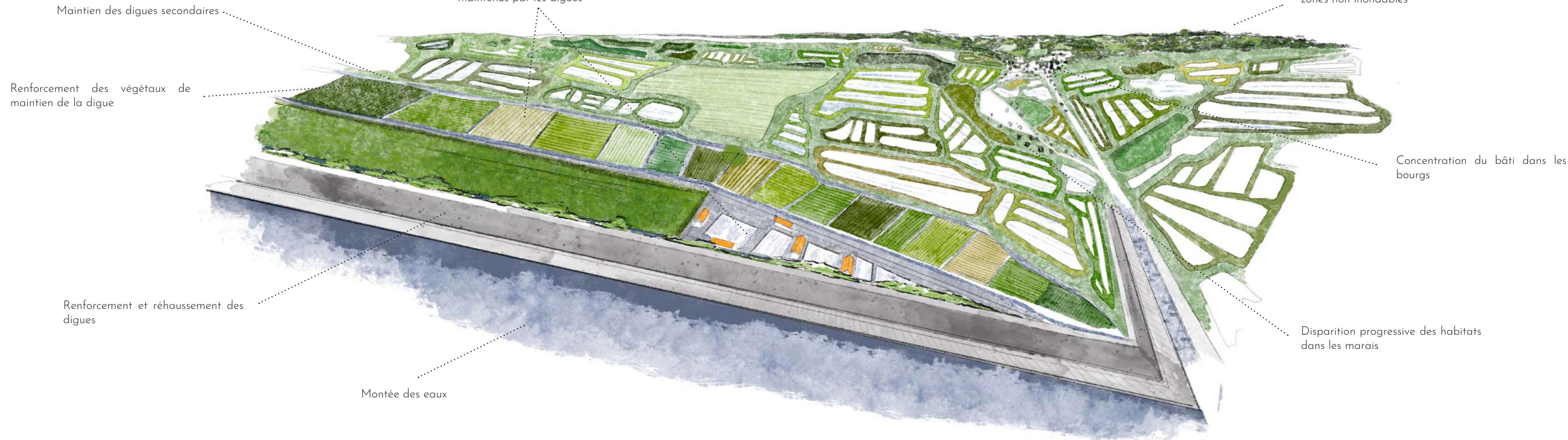
Le rehaussement et le renforcement des digues continuera alors pendant les dizaines d'années à venir. La digue a d'ailleurs été renforcée en 2022 sur tout le long de la côte associée aux communes de Bouin et de Beauvoir. Selon les élus, cette digue devrait tenir encore 50 ans, mais pousse donc ainsi à des nouveaux renforts dans les années qui suivront. Les digues de terre sont elle aussi maintenues avec un regard sur les végétaux qui y poussent pour favoriser ceux qui retiennent le mieux l'érosion.

D'autres actions plus pérennes et plus respectueuses de l'environnement sont possibles pour limiter l'élévation du niveau de la mer. Les lois ont encouragé pendant des siècles le drainage, le comblement ou la poldérisation et la destruction des zones humides et ont favorisé un aménagement du territoire à travers l'agriculture intensive, l'imperméabilisation et l'artificialisation des sols.

Ainsi des mesures de compensation voire de réparation deviennent l'objectif du territoire comme à travers la restauration de zones humides sur le territoire. Concrètement la restauration des zones humides donne à la terre un retour à son état d'origine à travers la récupération de cette zone, comblée, dégradée ou enfrichée. Supprimer les techniques d'assèchement et de drainage sur des terrains agricoles pour retrouver l'état originel du milieu.

- Zone RU : très exposée où les inondations sont redoutables
- Bande de précaution
- Zone B0 : zone soumise à des aléas importants, sur laquelle le développement de l'urbanisation est à proscrire.
- Zone B1 : zone soumise à des aléas limités sur laquelle de nouvelles implantations peuvent être admises sous certaines conditions

SYNTHÈSE DES ÉVOLUTIONS PAYSAGÈRES



Maintien des digues secondaires

Renforcement des végétaux de maintien de la digue

Paysages agricoles et aquacoles maintenus par les digues

Restauration des zones humides

Densification de l'habitat dans les zones non inondables

Concentration du bâti dans les bourgs

Disparition progressive des habitats dans les marais

Renforcement et réhaussement des digues

Montée des eaux

## Synthèse des scénarios prospectifs

*Se reposant sur un territoire aux qualités paysagères variées, le marais de Bouin pourrait poursuivre son développement à travers les activités qui l'ont façonné.*

*En particulier le maintien de la saliculture de l'agriculture et de l'élevage. Certains changements peuvent modifier cependant les paysages pour les années à venir. La modification des pratiques d'agriculture et d'élevage permettant le maintien d'un réseau hydrographique sain. Le territoire peut également renforcer les liens paysagers et la continuité des habitats entre les bocages et les marais.*

*Cette richesse du vivant pourrait être également la voie vers le nouveau visage du territoire pour les années futures, en associant l'observation des oiseaux et un tourisme vert, profitant de la richesse faunistique et floristique du marais.*

*Il devra néanmoins faire face aux nouvelles montées des eaux qui pourraient remettre en question tout ce sur quoi se façonnent les paysages du marais. Le renforcement et le réhaussement des digues pourraient ainsi renforcer les paysages fermés des marais, même si d'autres investissements à travers les pratiques agricoles pourraient permettre de limiter cette montée des eaux à l'échelle du territoire comme à l'échelle nationale.*

# Conclusion

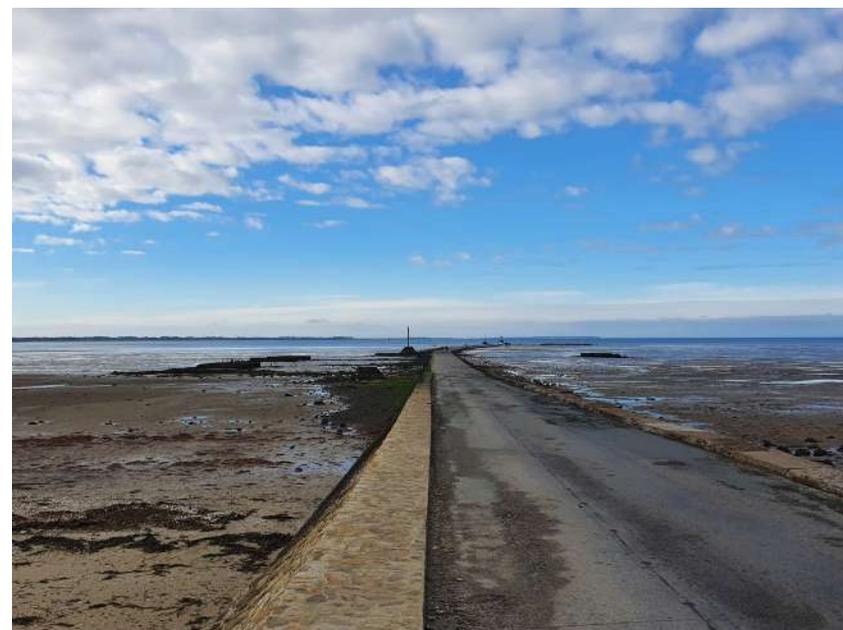
Les paysages du marais de Bouin sont, ont été et seront toujours liés au littoral ainsi qu'à ses évolutions. Les formes de ces paysages qui apparaissent aujourd'hui dans les marais, à travers les bocages, les paysages salicoles, les prairies, le réseau hydrographique ou encore à travers les polders et les digues qui dessinent le trait de côte, sont toutes issues du combat acharné mais aussi de l'adaptation de l'être humain face à l'océan.

On décèle ainsi deux grands axes d'adaptation, par l'exploitation des ressources et par une mise à distance en se protégeant de l'océan. Ces formes paysagères, morcelées dans le territoire démontrent de cette adaptation temporelle qui s'est réalisée au fil des siècles. Ces formes ont constitué le caractère identitaire des paysages des marais comme avec son parcellaire en forme de mosaïque, issues des salines, mais aussi le caractère historique du territoire, portant un héritage et une culture forte. Les modes de vies dans les marais ont tout autant façonné les paysages matériels, par exemple à travers les habitats traditionnels et la bourrine, que les paysages immatériels, en prenant l'exemple de la pêche et des activités littorales, encore présentes aujourd'hui.

Ces aménagements initiés par les besoins vitaux de l'humain face au littoral ont donc créé ces paysages et de nouveaux milieux auxquels se sont adaptés aujourd'hui des espèces animales et végétales. La richesse de la faune et de la flore, dans les marais a permis entre autre l'épanouissement d'une diversité ornithologique rare.

Le marais de Bouin se trouve aujourd'hui face à son avenir. Si l'on peut présumer que le territoire se développera autour de ses forces actuelles, comprenant la diversité des paysages, des pratiques agricoles pour déve-

opper l'économie, la richesse de sa faune et de sa flore, il devra veiller à maintenir ces cohabitations saines et viables en s'appuyant sur les mesures de protections et parfois par des changements de pratiques. La montée des eaux à l'échelle planétaire pourrait tout remettre en question et pose une nouvelle fois la question de notre rapport au risque et du chemin à prendre. Ils influenceront et changeront ces paysages apparaissant comme le résultat des interrelations entre l'humain et le littoral.



## Bibliographie

VERGER Fernand, (2005). *Marais et estuaires du littoral français*. BELIN

DONADIEU Pierre (sous la dir.), (1996). *Paysages de marais*, éditions Jean-Pierre de Monza

BARON-YELLES Nacima, GOELDNER-GIANELLA Lydie, (2001). *Les marais maritimes d'Europe Atlantique*, édition géographie puf, 2001.

THIEBAULT Jean-Yves, (2000). *Faune et Flore du Pays du Gois, Une faune et une flore née de l'alliance de l'eau avec la terre*. Syndicat mixte «Communauté des pays du Gois».

## Articles

France Info, (2020) *Plomb, pesticides, déchets médicaux : à Guérande, les marais salants sont menacés de toutes parts*, [https://www.francetvinfo.fr/monde/environnement/alerte-pollution/plomb-pesticides-dechets-medicaux-a-guerande-les-marais-salants-sont-menaces-de-toutes-parts\\_3796837.html](https://www.francetvinfo.fr/monde/environnement/alerte-pollution/plomb-pesticides-dechets-medicaux-a-guerande-les-marais-salants-sont-menaces-de-toutes-parts_3796837.html)

Ouest France (2021) *Vendée. Travaux d'assèchement illégaux dans le Marais Poitevin : quatre agriculteurs mis en cause*. <https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/fontenay-le-comte-85200/vendee-travaux-d-assechement-illegaux-dans-le-marais-poitevin-quatre-agriculteurs-mis-en-cause-c8b25e38-2535-11ec-8e9f-c33cd54931fd>

## Documentaires

Initiation au voyage, *Entre Bretagne et Vendée, un trésor aquatique* 07/10/2021

## Sitographie

Le Marô, Marais Breton-Vendéen <https://www.le-marô.fr>

Marais breton – Wikipédia [https://fr.wikipedia.org/wiki/Marais\\_breton](https://fr.wikipedia.org/wiki/Marais_breton)

Conservatoire du Littoral du Marais Breton <https://www.conservatoire-du-littoral.fr>

PLU Beauvoir-sur-Mer <https://plu-cadastre.fr/beauvoir-sur-mer-85230/>

PPRI Pays de la Loire <https://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-papi-a5330.html>

Bourrine du Marais breton vendéen – Maisons Paysannes de France [https://wiki.maisons-paysannes.org/wiki/Bourrine\\_du\\_Marais\\_breton\\_vend%C3%A9en](https://wiki.maisons-paysannes.org/wiki/Bourrine_du_Marais_breton_vend%C3%A9en)

Les Moines de l'île Chauvet - paroisse Trinité marais et champ <https://sites.google.com/site/paroissetrinitemaraisetchamp/archives-et-historiques/les-moines-de-l-iele-chauvet>

Pêche dans les étiers du marais Breton Vendéen près de Challans <https://www.camping-le-jardin-du-marais.com/peche-etiers-marais/>

Le marais : unique et pourtant plein de surprises <http://www.paysdugois.fr/la-vie-dans-le-marais-au-fil-de-leau/>

